

**S28 Migrations internes :  
conséquences pour la santé, éducation, et le développement**

**Migration et urbanisation au Viêt-nam :  
changements depuis la politique du « Renouveau »**

**LÊ Van Thanh**  
**Institut de recherche économique**  
**28 Lê Quy Don, 3<sup>e</sup> arrondissement, Hô Chi Minh Ville, Viêt-nam**  
**Tél. : 84.8.9321 360**  
**Fax : 84.8.9321 370**  
**E mail : [thanhlv@yahoo.com](mailto:thanhlv@yahoo.com)**

## **Migration et urbanisation au Viêt-nam : changements depuis la politique du « Renouveau »**

*LÊ Van Thanh  
Institut de recherche économique,  
Hô Chi Minh Ville, Viêt-nam*

### **Problématique, hypothèses et sources de données**

Depuis 1986, le développement du Viêt-nam est marqué par l'adoption d'une politique de « Renouveau » sur tous les plans. Le pays est passé d'une économie centralisée et planifiée à une économie de marché à orientation socialiste. Cette politique a libéré les forces productives, encouragé la production et accordé plus de liberté aux travailleurs migrants. Le contrôle du permis de résidence pour les migrants devient de moins en moins strict. Les autorités laissent les migrants vivre « illégalement » dans les grandes villes. Par ailleurs, en comparant la population urbaine de 1999 avec celle de 1989, on a pu constater une légère croissance de la population urbaine et déterminer le taux d'urbanisation du pays d'une manière générale. Le recensement de 1999 a fait état d'une migration vers Hô Chi Minh Ville (HCMV, ex-Saigon) et Hanoi, les grandes villes du pays, pourtant le taux d'urbanisation reste très faible, environ 23,5 %.

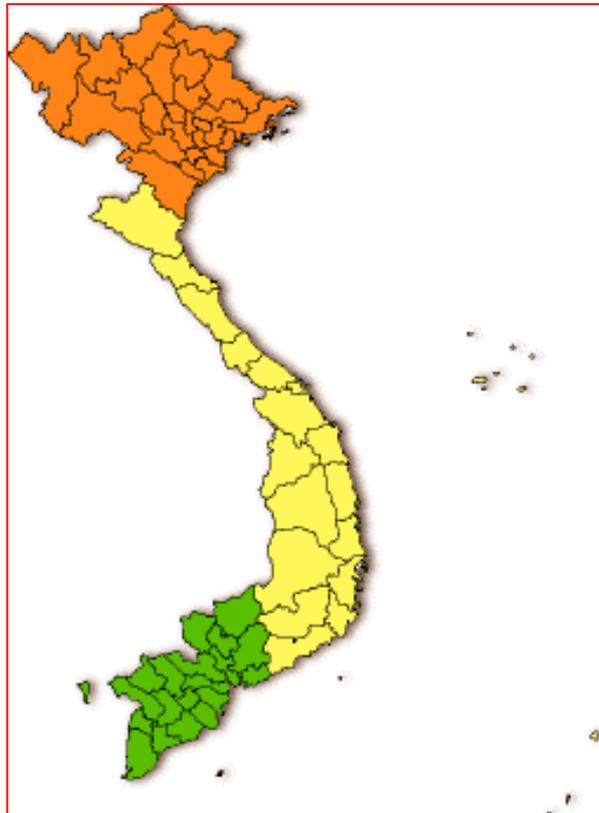
Jusqu'à présent, le processus d'urbanisation au Viêt-nam reste différent de celui qui s'est opéré dans d'autres pays en développement. Le Viêt-nam a subi pendant longtemps les conséquences d'une longue guerre, ce qui n'a pas permis la constitution d'une base solide pour une économie urbaine. Après la guerre, avec la réunification du pays, des efforts ont été déployés pour améliorer la situation mais le manque de capitaux et certaines erreurs dans la détermination et l'implantation des politiques gouvernementales en ont limité les résultats. Le processus de migration et d'urbanisation au Viêt-nam peut être affecté par des facteurs qui restent mal connus jusqu'à présent.

Le principal problème qui se pose est celui de comprendre comment l'intervention du Gouvernement et l'économie de marché influent sur les migrations et l'urbanisation au Viêt-nam dans le cadre de l'exécution de la politique du « Renouveau » et du développement économique du pays. Autrement dit, il est nécessaire d'analyser les liens entre la migration et l'urbanisation dans le contexte de la modernisation, de la libéralisation de l'économie et du changement de politique concernant la distribution et la gestion de la population.

Pour répondre à la question principale ci-dessus, les hypothèses suivantes sont formulées :

(1) Dans le contexte de l'implantation de la politique de « Renouveau », les différences du niveau de développement entre la ville et la campagne, et entre les différentes villes, ont entraîné des écarts importants dans le processus de migration et d'urbanisation au Viêt-nam.

Figure 1 : Présentation du Viêt-nam



Les mécanismes de l'économie de marché ont aggravé les disparités entre les différentes régions du pays.

(2) Le rôle du Gouvernement : les ressources limitées du budget national ne permettent pas de mettre en place les investissements importants pour réguler les tendances de redistribution de la population et de l'urbanisation. De ce fait, les migrations et l'urbanisation au Viêt-nam ne peuvent plus être totalement contrôlées.

A part des deux recensements en 1989 et 1999, il y a eu les deux projets mentionnés ci-dessous, financés par le FNUAP, le PNUD et le gouvernement français, ont collecté un certain nombre d'informations sur la migration en général et sur la migration spontanée de certaines villes et régions du Viêt-nam en particulier.

- Les enquêtes menées en 1994 dans le cadre du projet VIE/93/P02, « Soutien à la recherche sur la population et le développement au Viêt-nam » (*Support to research on Population and Development in Vietnam*) traitent de la migration et de l'urbanisation. Les rapports suivants ont été utilisés pour notre étude : 1) Migrations, ressources humaines, emploi et urbanisation à Hô Chi Minh Ville (par l'Institut de Recherche Économique de HCMV) ; 2) Migration spontanée vers Dong Nai et VungTau (par Le Centre d'étude de la population et des ressources humaines de Hanoi).

- Les enquêtes dans le cadre du projet VIE/95/O04, en 1996, « Renforcer la capacité de développer une politique de migration interne » (*Strengthen our capacity to develop a*

*policy on internal migration*) ont également été utilisées : 1) Migration spontanée vers Hô Chi Minh Ville (par l'Institut de Recherche Économique de HCMV) ; 2) Migration spontanée vers Hanoi (par le Centre d'étude de la population et des ressources humaines de Hanoi) ; 3) Migration spontanée rurale-rurale vers la province de Daklak (*par l'Institut des sciences du travail et des affaires sociales*).

Ces cinq études concernant les migrations ont toutes eu pour objectifs d'étudier les caractéristiques socio-économiques et démographiques des migrants, les raisons et les principales conséquences de la migration, l'intégration des migrants dans leur nouvel environnement, les apports des migrants à leur village natal par les envois de fonds, ainsi que l'efficacité des politiques de restriction à l'installation en ville et la proposition d'une série de recommandations aux autorités municipales, aux décideurs politiques et aux planificateurs. La plupart d'entre elles ont été réalisées par les mêmes organismes, ce qui assure une certaine continuité et une cohérence dans l'évaluation des problèmes. La méthodologie des différentes enquêtes qui est présentée dans le tableau 1 ci-après montre les similarités entre les enquêtes.

**Tableau 1 : Méthodologie des enquêtes**

Rubriques	Enquête de HCMV du projet VIE/93/P03	Enquête de Vung Tau du projet VIE/93/P03	Enquête de Dong Nai du projet VIE/93/P03	Enquête de HCMV du projet VIE/95/O04	Enquête de Hanoi du projet VIE/95/O04	Enquête de Daklak du projet VIE/95/O04
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
<b>1<sup>ère</sup> étape</b>	34 blocs résidentiels ont été choisis dans 34 quartiers ( <i>phuong</i> ), au hasard des 17 districts sur 18 ( <i>quân</i> *) (un district moins peuplé exclu)	Choix de 2 quartiers sur 4 ayant un grand nombre de migrants spontanés	Sélectionner une commune d'un district à forte immigration	16 blocs résidentiels ( <i>khu pho</i> ) ont été choisis au hasard dans 8 districts à forte immigration	24 blocs parmi les blocs résidentiels à forte immigration ont été choisis au hasard	16 communes ( <i>xa</i> ) ont été choisies au hasard dans les 4 districts sur 17 ( <i>huyên</i> ) à forte immigration
<b>2<sup>e</sup> étape</b>	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de ces 34 blocs résidentiels	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de ces 2 quartiers	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de cette commune	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de ces 16 blocs résidentiels	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de ces 24 blocs résidentiels	Établir une liste complète des ménages migrants et non migrants de ces 16 communes
<b>3<sup>e</sup> étape</b>	Tirer un échantillon par tirage systématique et constant	Tirer un échantillon par tirage systématique et constant	Tirer un échantillon par tirage systématique et constant	Tirer un échantillon, par tirage systématique et constant	Tirer un échantillon, par tirage systématique et constant	Tirer un échantillon, par tirage systématique et constant
<b>Ménages enquêtés</b>	800 ménages migrants (**) et 200 ménages non migrants	150 ménages migrants spontanés (MS) et 100 ménages non migrants spontanés (NMS)	500 ménages : 350 ménages MS et 150 ménages NMS	1 300 migrants et 500 non migrants	1 300 migrants et 500 non migrants	899 ménages migrants organisés (***), 600 ménages migrants spontanés et 502 ménages non migrants
<b>Age des personnes enquêtées</b>	Répondant âgé de 15 ans ou plus	Répondant âgé de 15 ans ou plus	Répondant âgé de 15 ans ou plus	Répondant âgé de 13 ans ou plus	Répondant âgé de 13 ans ou plus	Répondant âgé de 18 ans ou plus

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; ITS, 1997 ; Truong Si Anh et al., 1996 ; Doan Mau Diêp et al., 1996

(\*) Les termes de *Quân* et de *Phuong* s'appliquent aux districts intérieurs (urbains), alors que ceux de *Huyên* et de *Xa*, sont utilisés pour les districts périphériques des villes et pour les districts en milieu rural des provinces.

(\*\*) Les ménages ayant au moins un membre né à l'extérieur de HCMV et arrivé en ville depuis moins de 10 ans, ont été extraits des enregistrements des autorités locales et sont définis comme « ménages migrants ». Les autres ménages sont définis comme « ménages non-migrants ».

(\*\*\*) Il s'agit de migrations organisées par des programmes gouvernementaux de redistribution de la population. Cette catégorie de migrants est seulement apparue dans l'enquête sur la migration rurale-rurale vers la province de Daklak.

Dans toutes les enquêtes, pour comparer les différences entre les migrants et les non migrants, un certain nombre de non migrants a été interrogé. Bien que l'unité d'observation soit le migrant et non pas le non migrant, on a décidé que la base de sondage serait constituée par les ménages. Ceci a permis de recueillir de nombreuses informations sur une population plus grande que la population des migrants et des non migrants individuels.

Les lieux d'arrivée des migrants, sont divers et concernent à la fois des zones rurales comme Daklak, Dong Nai, et des centres urbains comme Vung Tau, Hanoi, et HCMV. Ces deux dernières villes, limitrophes des deux deltas du Fleuve Rouge et du Mékong, présentent un cas intéressant. En effet, malgré le fait qu'elles soient considérées parmi les centres d'attraction des flux migratoires les plus importants du pays, elles présentent néanmoins des modèles de migration différents, avec une présence de migrants saisonniers beaucoup plus importante à Hanoi qu'à HCMV.

En plus de ces deux grandes villes, il existe une migration plus modeste vers les villes moyennes du réseau urbain secondaire. C'est le cas pour la ville de Vung Tau, qui se développe grâce au tourisme et à l'exploitation du pétrole, et qui a un fort besoin de main d'œuvre. Dong Nai est une autre province de la région du Sud-Est, qui se développe grâce aux plantations de caoutchouc et de café, et aussi grâce à de nouveaux centres industriels. Daklak, avec une forte superficie de terres non exploitées et une population moins dense, est devenue une province de destination des migrants organisés et des migrants spontanés depuis 1975.

Tout cela a permis d'évaluer les flux migratoires ruraux-ruraux et ruraux-urbains et de mettre l'accent sur ces derniers. La période étudiée porte sur les dix ans précédant l'enquête. L'écart entre les deux études est de deux ans (la période de référence commence en 1984 pour VIE/93/P02 et en 1986 pour VIE/95/O04). Par ailleurs, il faut souligner que durant cette période 1984-1986, la migration spontanée ne s'était pas encore développée. Le contexte d'une économie planifiée et centralisée a pu initier l'évolution d'une transition économique qui a eu lieu un peu plus tard. Ainsi les résultats des enquêtes devraient être relativement comparables.

Les questionnaires ont été conçus pour répondre aux objectifs des études à partir d'un modèle de l'ESCAP. Grâce aux similarités des différentes études, un même questionnaire avec les sections suivantes : caractéristiques des migrants, histoire de la migration, conditions de vie des ménages, intégration des migrants dans le nouvel environnement, emploi et niveau de revenu, envoi de fonds au village, statut de résident et enfin projets futurs des migrants, a été élaboré dans toutes les études. Certains concepts et définitions utilisés comme migrant, non migrant, migrant spontané, ménage, emploi, chômage, poste de travail, secteurs économique ont été uniformisés dans toutes les études.

**Tableau 2 : Questionnaires des enquêtes**

Questions	Enquête de HCMV du projet VIE/93/P03	Enquête de Dong Nai et Vung Tau du projet VIE/93/P03	Enquête de HCMV du projet VIE/95/O04	Enquête de Hanoi du projet VIE/95/O04	Enquête de Daklak du projet VIE/95/O04
Caractéristiques du logement et du ménage	X	X	X	X	X
Histoire migratoire	X	X	X	X	X
Emploi et revenu	X	X	X	X	X
Circulation des fonds	X	X	X	X	X
La fécondité et la planification familiale	X	X	X	-	-
Comparaison entre le lieu de résidence actuel et le lieu de résidence antérieur	X	X	X	X	X
Caractéristiques du ménage au lieu de résidence antérieure	-	-	X	X	-
Conséquences de la migration	X	X	X	X	X
Statut d'enregistrement du permis de résidence.	-	-	X	X	X
Projets futurs	X	X	-	-	-

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; ITS, 1997 ; Truong Si Anh et al., 1996 ; Doan Mau Diêp et al., 1996

## 1. Le contexte économique et les politiques gouvernementales

Après la libération, en 1975, les politiques dites « socialistes orthodoxes », visant la transformation industrielle et commerciale dans les villes et la collectivisation des terres en milieu rural, ont apporté un certain nombre de résultats permettant de reconstruire le pays après la guerre, mais elles ont eu des conséquences désastreuses sur le développement des régions urbaines et rurales.

La production a considérablement baissé ; avec l'application de la politique « d'autosuffisance », chaque province est devenue une région indépendante en termes d'activités économiques. La circulation des marchandises entre les provinces a été limitée et des mesures strictes ont été adoptées comme « contenir le cours des rivières et interdire des marchés » (*ngan sông căm cho*). L'isolement économique et politique du pays, dû à l'embargo commercial des pays occidentaux, a aggravé la situation. D'autres difficultés comme le manque de matières premières, d'électricité, de devises pour la production industrielle sont apparues.

Le problème le plus important était que l'intérêt économique des ouvriers et des paysans n'avait pas été respecté, si bien que les motivations pour travailler n'existaient plus. Les disparités régionales étaient gommées à cause de la généralisation de la pauvreté dans toutes les provinces. Les conditions de vie dans les grandes villes, HCMV et Hanoi, étaient semblables à celles des autres villes moyennes, car tous les habitants subissaient le même système de rationnement.

Deux politiques importantes, le développement des Nouvelles Zones Economiques (NZE) et la limitation de la taille des grandes villes par l'instauration des livrets de résidence, ont été appliquées. Leur but était d'harmoniser la répartition de la population et le potentiel des ressources naturelles, afin de développer les régions rurales et les centres urbains. Les résultats obtenus ont été modestes. Dans ce contexte économique et du fait de la redistribution de la population, la mobilité spontanée des habitants a été éliminée. La répartition géographique de la population était très inégale et elle est restée presque stable entre les deux recensements de 1979 et de 1989 (tableau 3).

La politique de *Doi Moi* a été promulguée en 1986, mais il a fallu attendre 1989 pour constater des changements importants dans tous les secteurs économiques. L'année 1989 pourrait être considérée comme un tournant, marqué par l'indépendance alimentaire de la population pour la première fois après plusieurs années de rationnement où l'État était obligé d'importer du riz. Si les migrations sont considérées comme un moyen de rétablir l'équilibre des richesses et des ressources au niveau du pays et au niveau individuel, on peut constater que les disparités spatiales à ce moment n'étaient pas assez forte pour motiver les migrations spontanées.

**Tableau 3 : Répartition de la population et de la densité selon les régions géographiques**

Région	Population (%)		Densité (hab./km <sup>2</sup> )	
	1979	1989	1979	1989
Montagnes du Nord	15,3	15,9	79	103
Delta du Fleuve Rouge	21,7	21,4	633	784
Centre-Nord	13,8	13,5	136	167
Côte centrale	11,0	10,5	123	148
Hauts-Plateaux centraux	2,9	3,9	26	45
Sud Est	11,9	12,3	256	333
Delta du Mékong	23,4	22,4	299	359
Total	100,0	100,0	160	195

Source GSO, 1991

La compréhension de cette situation permet de savoir comment la politique du « Renouveau » a transformé la société vietnamienne et comment le phénomène actuel de la migration spontanée est apparu.

La politique de libéralisation économique, dont le principe est de passer d'une économie planifiée à un système d'économie de marché, a entraîné non seulement une forte croissance économique mais aussi des changements importants dans les mouvements migratoires. Autrement dit, la politique du « *Doi Moi* » (Renouveau) a fait disparaître le système de rationnement et a assoupli le système des permis de résidence, ce qui a rendu possible une liberté de déplacement répondant à l'inégal développement économique des différentes régions du pays.

L'apparition du secteur privé, les investissements étrangers et la flexibilité dans la création des petites entreprises familiales ou individuelles ont d'abord eu lieu dans des zones dynamiques comme les grandes villes. Les autres régions, qui ont perdu les subventions de l'État (distribuées sous le système planifié et centralisé) et qui n'ont pas bénéficié de nouveaux investissements nationaux ou étrangers, sont devenues de plus en plus pauvres. Le développement inéquitable des sept régions<sup>1</sup> a aussi augmenté. Les régions se sont développées avec différents rythmes : la région la plus rapide est le Sud-Est, avec Hô Chi Minh Ville, augmente 79,2 points pendant la période 1993-1998 et elle est toujours la région la plus riche (dépense par habitant plus de 5 millions dong). En revanche, le delta du Mékong est la plus lente, avec 19,1 points en plus (cette région ayant un commencement assez élevé, donc la dépense moyenne par habitant reste plus élevée que certaines autres régions, mais déjà en dessous de la moyenne du pays). La région la plus pauvre est Les Montagnes du Nord avec une dépense annuelle de 1,92 millions dongs. L'écart entre la région la plus riche (Sud-Est) et celle la plus pauvre (Montagnes du Nord) devient de plus en plus forte de 1,94 fois en 1993 (2801/1442) à 2,6 fois en 1998 (5019/1920). Les écarts entre urbaine et rurale sont aussi devenus de plus en plus grandes de 1,8 fois en 1993 (3013/1669) à 2,2 fois en 1998 (tableau 4).

---

<sup>1</sup> Notes : Les sept régions géographiques sont les suivantes : **Région 1** : Montagnes et plateaux du Nord : Ha Giang, Tuyên Quang, Cao Bang, Lang Son, Lai Châu, Lao Cai, Yên Bái, Thái Nguyên, Bắc Cạn, Sơn La, Hòa Bình, Quảng Ninh, Phú Thọ, Vĩnh Phúc, Bắc Giang, Bắc Ninh. **Région 2** : Delta du Fleuve Rouge : Hà Nội, Hải Phòng, Hà Tây, Hải Dương, Hưng Yên, Hà Nam, Nam Định, Thái Bình, Ninh Bình. **Région 3** : Centre-Nord : Thanh Hóa, Nghệ An, Hà Tĩnh, Quảng Bình, Quảng Trị, Thừa Thiên-Huế. **Région 4** : Côtes centrales : Đà Nẵng, Quảng Nam, Quảng Ngãi, Bình Định, Phú Yên, Khánh Hòa, Ninh Thuận, Bình Thuận. **Région 5** : Hauts plateaux centraux : Kontum, Gia Lai, Đắk Lắk, Lâm Đồng. **Région 6** : Sud-Est : Hồ Chí Minh ville, Bình Phước, Tây Ninh, Bình Dương, Đồng Nai, Bà Rịa Vũng Tàu. **Région 7** : Delta du Mékong : Long An, Đồng Tháp, An Giang, Tiền Giang, Vĩnh Long, Bến Tre, Kiên Giang, Cần Thơ, Trà Vinh, Sóc Trăng, Bạc Liêu, Cà Mau.

**Tableau 4 : Comparaison des dépenses par habitant entre les deux enquêtes 1992-1993 et 1997-1998 selon les zones rurales/urbaines et selon les 7 régions (mille dong)**

	1992-1993	1997-1998	+/-	Rythme d'accroissement (%)
Urbain	3013	4829	1816	60,3
Rural	1669	2166	497	29,8
Montagnes du Nord	1442	1920	478	33,1
Delta du Fleuve Rouge	1866	2938	1072	57,4
Centre-Nord	1486	2197	711	47,8
Côtes centrales	2026	2641	615	30,4
Haut plateaux centraux	1537	1942	405	26,4
Sud-est	2801	5019	2218	79,2
Delta du Mekong	2129	2536	407	19,1
Ensemble du pays	1936	2764	828	42,8

*Notes : Données comparables au même prix constant au moment 1/1998*

*Sources : Enquête sur les conditions de vie du Viêt-nam en 1997-1998.*

C'est à partir de 1989 qu'on a commencé à parler de « migrant spontané » dans les séminaires et les conférences scientifiques. Les migrants spontanés sont devenus de plus en plus nombreux et jouent un rôle dominant dans la structure des flux migratoires. Ces derniers n'ont pas été pris en compte jusqu'à présent et de ce fait ils n'ont pas été touchés par les politiques gouvernementales dans le nouveau contexte de l'économie de marché.

## **2. Caractéristiques des migrants**

### *2.1. La différence d'âge des migrants ruraux et des migrants urbains*

Dans toute les études concernant la migration on relève des différences selon l'âge des migrants : la proportion de la population active chez les migrants est toujours plus forte que celle des non-migrants dans toutes les régions urbaines ou rurales étudiées. Par ailleurs on constate un rajeunissement de la population migrante. À HCMV par exemple, la proportion des 15-29 ans est passé de 56,9 % durant la période 1986-1990 à 71,3 % durant la période 1991-1996 (IER, 1997).

Les résultats des enquêtes nous ont montré également qu'il y a une différence dans la structure par âge entre les migrants des zones urbaines (Hanoi, HCMV, Vung Tau) et ceux qui se sont installés dans les zones rurales (Dong Nai, Daklak).

Cette disparité n'est pas sans conséquences pour les lieux d'arrivée des migrants (zones urbaines ou rurales). Deux exemples sont présentés pour illustrer ce point :

- La proportion du groupe d'âge de 20-44 ans (le groupe d'âge le plus actif) est plus importante dans les zones urbaines comme Hanoi et HCMV où cette proportion atteint

respectivement 65,8 % et 64,9 %. Dans les zones rurales comme Daklak, Dong Nai, cette proportion est plus faible, respectivement 40 % pour la première, et 50,3% pour la seconde.

- Le pourcentage de la population des migrants de moins de 15 ans (groupe d'âge dépendant) est de 41,4 %, à Dong Nai et de 41,5 % à Daklak ; il est plus élevé que celui des zones urbaines : Vung Tau, 28,2 %, HCMV, 14,2 %. Cette proportion est estimée à 8 % à Hanoi. La population des migrants dépendants de moins de 15 ans est plus faible dans les villes que dans les zones rurales. D'autre part, une grande partie de la population (plus de 90 %) arrivée dans les zones rurales comme Daklak ou Dong Nai est originaire d'autres zones rurales.

## 2.2. La proportion des hommes par rapport à celle des femmes : un léger dépassement

La population masculine est généralement plus nombreuse que la population féminine, sauf à HCMV (tableau 5).

**Tableau 5 : Répartition des migrants selon le sexe, le statut migratoire et la région**

Sexe	Vung Tau (VIE/93/P02)	Dong Nai (VIE/93/P02)	HCMV (VIE/93/P02)		HCMV (VIE/95/O04)		Hanoi (VIE/95/O04)		Daklak (VIE/95/O04)	
			Migrant 1986- 1990	Migrant depuis 1991	Migrant 1986- 1990	Migrant 1991- 1996	Migrant régulier	Migran t tempo- raire	Mi- grant orga- nisé	Mi- grant spon- tané
Homme	50,9	50,2	47,2	44,9	54,2	47,7	50,7	82,0	51,3	52,6
Femme	49,1	49,8	52,8	55,1	45,8	52,3	49,3	18,0	48,7	47,4

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; Doan Mâu Diêp & al., 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996

À l'époque des enquêtes, il y avait moins de femmes que d'hommes à Daklak pour les deux types de migration (spontanée ou organisée). À Hanoi, on constate une nette prédominance des hommes (plus de 80 %) chez les migrants temporaires. À Vung Tau et à Dong Nai, il existe une légère prédominance masculine.

En revanche, dans le cas de HCMV, dans les enquêtes des deux projets, la proportion des femmes est plus élevée que celle des hommes, bien que la dernière enquête tienne compte aussi des ménages collectifs, là où on pensait trouver plus d'hommes que femmes. La forte immigration féminine à HCMV pourrait s'expliquer par les trois raisons suivantes :

- (1) Les motifs pour migrer à HCMV sont divers, mais le mariage et le regroupement familial est une des raisons principales, les hommes de HCMV font sans doute venir plus de femmes du milieu rural que l'inverse.
- (2) Dans les principales zones de départ, particulièrement les provinces du Delta du Mékong, où l'agriculture est diversifiée et en développement, la présence des hommes est nécessaire.
- (3) Les industries légères et les services à HCMV emploient une nombreuse main-

d'œuvre féminine, à des tarifs auxquels les hommes ne peuvent accepter de travailler. Ces dernières années, un grand nombre de jeunes femmes se sont installées à HCMV pour travailler comme femmes de ménage, serveuses ou dans des métiers « inavouables », par exemple « *Bia ôm* » (des mots « bière » et « enlacer », ce qui correspond à un travail d'entraîneuse dans un bar), sans évoquer la prostitution.

La proportion des femmes du groupe d'âge 15-19 ans a augmenté durant la période (1986-1990) de 22,7 % à 37,2 % (1991-1996). Ce phénomène est intéressant à étudier à l'avenir. L'augmentation des femmes migrantes à HCMV est-il un cas particulier ou s'agit-il d'une tendance à la féminisation des migrants vers les grandes villes ?

### *2.3. L'augmentation des migrants célibataires dans les grandes villes*

Si dans les cas de Vung Tau et de Dong Nai, 65 à 70 % des migrants sont mariés, à HCMV et à Hanoi c'est le contraire. On a observé dans ces deux villes, et pour les deux sexes, que la proportion des célibataires est plus élevée chez les migrants que chez les non-migrants et ce phénomène est en hausse.

La proportion de femmes célibataires est plus faible que celle des hommes, mais elle a également tendance à augmenter. D'après l'enquête de 1994 à HCMV, cette proportion était de 42,2 % en 1986-1990 et de 53,8 % en 1991-1994. Elle n'a pas cessé de s'accroître pour atteindre 65,1 % selon l'enquête de 1996. La proportion des migrantes célibataires à Hanoi est assez importante. Elle est de 47,3 %, mais faute de données on ne peut évaluer l'évolution de cette proportion. La proportion de célibataires dans la population migrante de Hanoi est plus faible que celle de HCMV ; ceci reflète une différence de la structure par âge.

L'augmentation de la proportion des célibataires dans la population migrante ces dernières années a probablement provoqué un changement dans l'unité de migration, c'est-à-dire le passage d'un modèle de migration familiale (plus ou moins organisée) à un modèle de migration individuelle (plus spontanée). On aura l'occasion de revenir sur ce point ultérieurement.

### *2.4. Les différences de niveau d'instruction dans les régions de départ et d'arrivée des migrants*

Dans le rapport de l'enquête de 1994, l'Institut de recherche économique a fait une comparaison entre le niveau d'instruction des migrants vers HCMV et celui de la population des zones de départ et a constaté que les migrants étaient plus instruits. L'une des conclusions de l'enquête sur les conditions de vie au Viêt-nam (1992-1993) va dans le même sens et relève que le niveau d'instruction des migrants est toujours plus élevé que celui de ceux qui sont restés chez eux, et ceci est valable pour les sept régions géographiques du pays. On a donc pu, clairement constater que le processus de migration rurale-urbaine a provoqué une perte de « matière grise » dans les zones rurales.

Le niveau d'instruction des migrants vers les régions rurales comme Dong Nai est aussi plus élevé que celui de la population locale. La proportion des migrants ayant un niveau secondaire premier cycle, deuxième cycle ou supérieur est de 48,4 %, tandis que celle des habitants de la région Sud-Est (région à laquelle Dong Nai appartient) est de 12 % seulement.

Le niveau d'instruction des migrants vers HCMV, qui est une grande ville, est plus élevé que celui des migrants vers Vung Tau, qui est une ville moyenne, et il est plus élevé que celui des migrants vers Dong Nai, une zone rurale. La proportion des migrants de niveau secondaire ou plus est respectivement de 39,7 %, 33,3 % et 10,1 % dans les trois villes citées. Doan Mâu Diêp et al. (1996) ont abouti aux mêmes conclusions ; ils expliquent la différence du niveau d'instruction des migrants des deux régions de Vung Tau et de Dong Nai comme ceci : « *La raison en est que les personnes les plus instruites sont plus enclines à migrer vers les zones urbaines, où se trouvent les établissements propres à assurer des formations supérieures, alors que les personnes les moins instruites restent en milieu rural* ».

Dans presque toutes les régions étudiées, le niveau d'instruction des migrants est plus élevé que celui des non-migrants. Pourtant, il ne faut pas généraliser cette conclusion et le cas de Hanoi présente une exception. Par suite d'un certain nombre de migrants temporaires, dont le niveau d'instruction est bas, le niveau d'instruction de la population migrante baisse par rapport à celle des non-migrants. La proportion des migrants de niveau secondaire 2<sup>e</sup> cycle, est de 53,3 %, tandis que celle des non-migrants est de 59 %.

Par ailleurs, pour presque toutes les catégories de migrants (légal, spontané, organisé), les hommes sont plus instruits que les femmes, sauf dans le cas des migrants temporaires de Hanoi, où les femmes ont un niveau un peu plus élevé : 13,5 % des femmes ont un niveau secondaire deuxième cycle, tandis que chez les hommes cette proportion est seulement de 10,3 %. On constate que les migrants temporaires ont des caractéristiques particulières, qu'il serait intéressant d'analyser.

Les migrants vers Hanoi d'origine urbaine, de niveau secondaire du deuxième cycle, représentent près de 60,6 %. Alors que les migrants d'origine rurale avec ce même niveau d'instruction représentent seulement 32,6 % de la population migrante (CPS, 1997). Les disparités des niveaux d'éducation entre la ville et la campagne constituent donc des motifs de déplacement pour des raisons économiques et sociales.

## *2.5. Une hausse du niveau de qualification professionnelle*

Dans les années récentes, dans le processus visant à transformer la migration dirigée en une migration spontanée, la question de la qualification professionnelle des migrants s'est posée. Avec le système d'enregistrement strict des permis de résidence les migrants étaient plus sélectionnés. En réalité, les migrants vers HCMV ont un niveau de qualification professionnelle assez élevé. Le pourcentage des migrants qualifiés (universitaires, techniciens) à HCMV est de 45,4 % chez les migrants légaux et de 23,4 % chez les migrants spontanés. Cette proportion est de 18,3 % seulement chez les non-migrants. Cette disparité se retrouve également entre les hommes et les femmes.

Dans le cas de Hanoi, il est surprenant de voir que le niveau de qualification professionnelle des migrants est plus bas que celui des non-migrants (tableau 6), contrairement aux résultats observés à HCMV. Mais en enlevant le groupe des migrants temporaires de Hanoi, les résultats changent et le niveau de qualification augmente.

D'après les données des enquêtes, le pourcentage des non-migrants qualifiés à HCMV représente seulement 24,1 % pour les hommes et 13,1 % pour les femmes, tandis qu'à Hanoi il est de 53,8 % et de 38,3 % respectivement pour les deux sexes. La disparité des niveaux de qualification professionnelle entre ces deux villes devra faire l'objet d'études plus approfondies. Cependant, on peut d'ores et déjà évoquer, d'une part les différences dans les politiques éducatives au Sud et au Nord du Viêt-nam dans le passé dont les conséquences perdurent, d'autre part les différences dans la structure des activités économiques dans les deux villes.

**Tableau 6 : Proportion des migrants selon la qualification professionnelle, le sexe et le statut migratoire à Hanoi (%)**

Qualification professionnelle	Non-migrants		Migrants réguliers		Migrants temporaires	
	M	F	M	F	M	F
1. Travailleur qualifié	11,5	7,6	10,1	4,6	4,7	3,8
2. Formation technique supérieure	9,8	11,5	6,5	11,8	0,9	1,9
3. Université	32,5	27,7	26,6	19,0	1,3	1,9

Source : CPS, 1997

## 2.6. Le statut dans l'emploi des migrants avant leur déplacement

En excluant la catégorie des migrants temporaires de Hanoi, le statut professionnel des migrants avant leur déplacement peut être classé en trois catégories : occupé, chômeur, étudiant ou élève. Ces trois catégories constituent près de 90 % des migrants. La proportion des migrants qui avaient un emploi dans leur région et qui ont migré vers les deux grandes villes de Hanoi et HCMV est de 50 % environ.

Le secteur économique dans lequel les migrants travaillent dépend de leur statut. À HCMV par exemple, la majorité des migrants légaux (avec un permis de résidence) ont des emplois dans le secteur public (un tiers en tant que fonctionnaire) et un tiers seulement travaillent dans le secteur privé ou à leur propre compte.

En revanche, 65 % des migrants spontanés travaillent à leur compte ou dans des entreprises familiales, 20 % dans le secteur public et seulement 15 % dans le secteur privé.

Le point le plus intéressant à retenir est que la moitié des migrants d'origine rurale n'étaient pas agriculteurs. Cela veut dire que les motifs de migration sont non seulement liés au fait de vouloir quitter le secteur agricole mais aussi à celui de vouloir échapper à la vie

rurale (IER, 1997). On peut ajouter que l'absence de métiers non agricoles et le manque d'emplois dans le secteur de l'agriculture ont fait baisser les revenus et créé de mauvaises conditions de vie dans les zones rurales.

Il est difficile d'estimer le taux de chômage dans les zones rurales, un travail agricole précaire, à temps partiel, sur un petit lot de jardin étant considéré comme un « vrai » travail. D'autre part, les gens, par crainte d'une intervention du Gouvernement, cachent souvent leur statut de chômeur. Mais avec tout ceci, on a quand même constaté un taux de chômage assez élevé chez les ruraux (13,6 %) et ce taux a augmenté (tableau 7, le cas de HCMV).

Il faut remarquer que un migrant sur quatre est soit élève, soit étudiant. Quand on fera référence aux motifs de migrer dans la partie suivante, on verra que 4/5 des élèves migrants ont l'intention de poursuivre leur scolarité. On doit retenir que les grandes villes comme Hanoi et HCMV sont aussi des centres culturels avec un système d'institutions éducatives, particulièrement au niveau du deuxième et troisième cycle. Cette tendance va se prolonger dans les années à venir. Bien que l'étudiant ait souvent pour perspective de trouver un travail après sa graduation et de rester en ville, on peut espérer que des politiques raisonnables du gouvernement pourraient l'encourager à retourner chez lui.

**Tableau 7 : Répartition des migrants vers Hanoi et vers Hô Chi Minh Ville selon leurs statuts professionnel avant de migrer (%)**

Statut dans l'emploi	Hanoi				HCMV			
	Migrants réguliers		Migrants temporaires		Période d'arrivée 1986-1990		Période d'arrivée 1990-1996	
	M	F	M	F	Lieu de résid. précéd. urbain	Lieu de résid. précéd. rural	Lieu de résid. précéd. urbain	Lieu de résid. précéd. rural
1. Occupé	44,7	37,6	76,5	61,5	48,0	53,5	50,6	58,2
2. Chômeur	15,6	10,6	20,1	9,6	6,1	8,8	5,5	13,6
3. Elève, étudiant	27,0	28,2	1,3	1,9	34,5	28,1	31,0	17,4
4. Autres (retraité, malade, homme/femme au foyer, pas besoin de travailler)	12,7	24,0	2,1	27,0	11,5	9,6	12,9	10,8

Source : CPS, 1997 ; Truong Si Anh & al., 1996

D'après les résultats de l'enquête de 1996, qui a couvert les ménages collectifs, on retrouve une plus grande proportion de travailleurs. D'autre part, une baisse du nombre d'étudiants entre les deux périodes est à noter, malgré le fait que les migrants de la dernière période soient plus jeunes.

La proportion du groupe d'âge de moins de 19 ans était de 40,5 % entre 1986 et 1990 et a atteint 43 % entre de 1991 et 1996 à HCMV. Probablement les jeunes dans les zones rurales sont-ils entrés sur le marché de travail plus tôt que leurs aînés.

D'après les données de l'enquête de HCMV, presque 50 % des migrants du groupe d'âges de moins de 15 ans déclarent que le principal motif de migration est le manque d'opportunités de travail et les bas niveaux de revenus dans leur lieu de résidence d'origine.

### **3. Histoire migratoire**

#### *3.1. Une migration à courte distance ou une migration par étapes*

Dans le contexte d'une transition de la migration organisée vers une migration spontanée, on peut se demander s'il n'existe pas de conséquences de la première sur la deuxième. L'Institut de recherche économique a fait quelques constatations comme le fait qu'une partie des migrants spontanés aient quitté une NZE, où ils s'étaient installés suite à des migrations organisées par le Gouvernement. D'autre part, le succès des migrants organisés sur leurs nouvelles terres serait-il attractif pour les parents, amis ou voisins de leur village natal ou même pour des habitants d'autres régions ?

Le tableau 8 nous donne un aperçu des lieux de provenance des migrants dans les régions étudiées. Le Delta du Fleuve Rouge, qui est reconnu comme une région d'émigration, forcée ou volontaire, pour réduire la pression démographique, a une proportion importante de migrants dans toutes les zones d'immigration. Il semble cependant que ce soit surtout une migration spontanée à « courte distance », à Hanoi notamment ; 56,8 % sont des migrants réguliers et 70,6 % sont des migrants temporaires. À Daklak, sur les Hauts-Plateaux, c'est plutôt une migration organisée avec 74 % de migrants organisés.

Les régions du Centre-Nord et de la Côte centrale sont des régions relativement peuplées ; elles comptent un grand nombre de migrants vers les villes et les provinces du Sud plutôt que vers celles du Nord. On constate d'autre part un changement de la structure des régions de provenance des migrants vers HCMV grâce aux enquêtes successives.

Une baisse du nombre des migrants en provenance des deltas du Fleuve Rouge et du Mékong pourrait refléter un développement économique et social assez fort dans ces régions pour qu'elles gardent leurs habitants, tandis qu'une hausse du nombre de migrants en provenance du Centre-Nord et de la Côte centrale illustre les difficultés économiques de ces régions, qui poussent les habitants à les quitter.

Par ailleurs, en comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence antérieure dans l'enquête de HCMV, on a relevé une proportion importante de migrants « par étapes ».

Les chercheurs de l'Institut de recherche économique ont constaté que les migrants issus des NZE préfèrent aller dans les grandes villes pour y tenter leur chance, plutôt que de rentrer chez eux. Cependant, aucune étude ou rapport officiel n'a jusqu'à présent analysé et

quantifié ce phénomène. L'évaluation de l'implantation du programme des NZE sera abordée dans le chapitre quatre.

**Tableau 8 : Répartition des migrants selon la région de départ, le statut migratoire et la région d'arrivée (%)**

Région	Vung Tau (VIE/ 93/P02)	Dong Nai (VIE/ 93/P02)	HCMV (VIE/ 93/ P02)	HCMV (VIE/ 95/ O04)	Hanoi (VIE/95/O04)		Daklak (VIE/95/O04)	
					M. régulier	M. temporaire	M. organisé	M. spontané
1. Montagnes du nord	5,6	7,5	2,7	3,2	23,7	17,5	8,0	31,5
2. Delta du Fleuve Rouge	23,2	22,3	20,3	16,6	56,8	70,6	74,0	15,7
3. Centre-Nord	11,0	20,2	7,8	15,2	13,9	10,5	14,2	36,5
4. Côte centrale	14,1	20,2	17,2	20,5			2,3	2,9
5 Hauts Plateaux centraux	2,4	2,7	1,9	3,2	5,6	1,4	2,0	13,4
6. Sud-Est	22,6	11,8	15,4	16,0				
7. Delta du Mékong	15,6	10,7	33,0	23,5				
8. Etranger		4,6	1,8	1,5				
9. Non déclaré			0,0	0,4				

Sources : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; Doan Mâu Diêp & al., 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996

Le rapport sur la migration spontanée vers HCMV révèle que la migration par étape peut être imprévue ou prévue d'avance. La migration par étape « imprévue » signifie que le migrant n'avait pas l'intention de procéder de la sorte au début, mais qu'il y a été contraint ultérieurement par des difficultés économiques. 35 % des migrants venus des provinces du Sud-Est sont nés dans le Nord et le Centre-Nord, 40,5 % et 10,3 % de ceux venus des Hauts-Plateaux centraux et de la région du delta du Mékong sont originaires du Nord et des provinces du Centre.

Un rapport du département de la Statistique de HCMV a rapporté qu'une proportion de 24 % des habitants de la ville n'ayant pas de permis de résidence sont originaires de HCMV. D'après les chercheurs de l'IRE, une partie des flux migratoires spontanés d'aujourd'hui est une des conséquences non désirées des programmes des NZE (IER, 1997). D'autre part, il faut tenir compte du fait que les citoyens de HCMV sont aussi d'anciens migrants de la période de la guerre comme on a pu le voir dans le chapitre deux.

Existe-t-il une *migration en chaîne, liée aux relations familiales ou amicales* ? Les nouveaux migrants spontanés ont-ils des relations avec les citoyens de HCMV ? On verra dans la partie « aides pour les migrants » que la ville de Hanoi fait peut-être partie de ce modèle.

D'autre part, on a pu constater une augmentation de la proportion des migrants venus directement à HCMV, cette proportion était de 64 % entre 1986-1990 et a atteint 81 % pendant la période 1991-1996.

Les données suivantes illustrent le phénomène de la migration directe : 78 % des migrants venus des Montagnes du Nord sont nés dans la même région ; 91,2 % pour la région du delta du Fleuve Rouge ; 94,4 % pour la région du Centre-Nord ; 87,6 % pour la Côte centrale ; 38,1 % pour les Hauts-Plateaux centraux ; 47,6 % pour le Sud-Est ; et 82,3 % pour le delta du Mékong.

Il faut souligner le fait que les origines des migrants venus dans les régions étudiées sont influencées par les programmes de redistribution de la population organisés par le Gouvernement. Par exemple, la principale destination des ressortissants du delta du Fleuve Rouge est la province de Daklak. La structure des migrants dans les zones d'arrivée est donc une conséquence de l'application des programmes gouvernementaux.

Ces dernières années, de nombreuses entreprises privées et étrangères se sont établies à Hanoi, qui est devenue non seulement le centre économique de toute la partie du nord du Viêt-nam mais aussi, et surtout, un centre politique.

L'espoir de développer Hanoi pour devenir la capitale d'un nouveau Viêt-nam unifié a renforcé les perspectives économiques de la ville. La demande de main-d'œuvre à Hanoi n'a pas cessé d'augmenter. La mauvaise situation des provinces limitrophes a fait de Hanoi un pôle d'attraction des migrants.

Depuis 1986, Hanoi a reçu 22 000 migrants chaque année, les trois quarts se sont installés dans le centre ville, mais un certain nombre de migrants temporaires et saisonniers ont échappé aux statistiques officielles (CPS, 1997). À partir des données de l'enquête, on peut dire que le développement économique de Hanoi a eu une influence à travers le phénomène de la migration sur les provinces limitrophes du delta du Fleuve Rouge.

Les migrants du Centre-Nord, au lieu de migrer à Hanoi, ont préféré aller plus loin vers le Sud. Le succès des migrants « organisés » sur leurs terres nouvelles des Hauts-Plateaux centraux et du Sud-Est est devenu attractif pour les migrants spontanés. C'est pourquoi on retrouve 31,5 % de migrants venus des montagnes du Nord et 36,5 % de migrants venus du Centre-Nord parmi les migrants spontanés à Daklak. La migration directe est probablement dominante dans le cas de Hanoi parce que les grandes NZE, à l'origine de la migration par étape, n'existent pas dans le Nord.

En comparant le lieu de naissance et le lieu de résidence antérieure des migrants à Vung Tau et à Dong Nai, les chercheurs, sont arrivés à des conclusions intéressantes : « ... Si 32 % des migrants sont nés dans la région du delta du Fleuve Rouge, seuls 23 % d'entre eux y avaient leur lieu de résidence antérieur. En revanche, les chiffres correspondants pour les provinces du Sud-Est passent de 8 % à 23 %.

*Il est donc raisonnable de penser que le Sud-Est constitue une zone d'étape pour les migrants. Les analyses ci-dessus suggèrent que la migration vers Vung Tau soit par nature*

*une migration à étapes, les migrants ayant éprouvé un certain nombre de lieux de résidence avant d'arriver à Vung Tau » (Doan Mâu Diêp & al., 1996). Il faut souligner le fait que la migration par étapes a eu lieu dans le cadre des programmes de NZE ; autrement dit, il n'y a pas ici le schéma classique des migrations par étapes, du milieu rural vers une ville moyenne, puis vers la métropole.*

En analysant les différents lieux de naissance, les lieux de résidence à l'âge de 15 ans et le lieu de résidence antérieur, on peut déterminer les régions de départ et les régions d'arrivée des flux migratoires.

**Tableau 9 : Répartition des migrants selon le lieu de naissance, le lieu de résidence à l'âge de 15 ans, le lieu de résidence antérieur et la région d'arrivée (%)**

Régions	Migrants vers Vung Tau			Migrants vers Dong Nai		
	Lieu de naissance	Lieu de résidence à l'âge de 15 ans	Lieu de résidence antérieur	Lieu de naissance	Lieu de résidence à l'âge de 15 ans	Lieu de résidence antérieur
Montagnes du nord	6,3	5,0	5,6	4,6	3,9	3,7
Delta du Fleuve Rouge	32,5	30,1	23,2	9,5	8,4	7,7
Centre-Nord	16,9	15,8	11,0	47,5	39,8	33,9
Côte centrale	17,4	16,3	14,1	25,9	22,1	22,9
Hauts-Plateaux centraux	1,5	0,8	2,4	0,7	0,8	2,6
Sud-Est	8,5	16,0	28,2	6,2	19,4	22,7
Delta du Mékong	17,2	15,9	15,6	5,6	5,5	6,6

*Source : Doan Mâu Diêp & al., 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996*

Les Hauts-Plateaux centraux et le Sud-Est sont des régions destinataires des migrations et on peut noter une augmentation en passant d'une catégorie de personnes citées ci-dessus à la suivante. Cependant, cette méthode n'est pas toujours efficace. Certaines régions reçoivent des migrants suite à des programmes organisés par le Gouvernement et sont en même temps des lieux de départ de migrants spontanés comme c'est le cas pour la région des Hauts-Plateaux centraux et le Sud-Est.

En revanche, des régions comme HCMV, dont les programmes gouvernementaux tentent à déconcentrer les populations, reçoivent aussi des migrants spontanés.

L'histoire du développement économique et de la distribution de la population dans les sept régions géographiques du Viêt-nam (Montagnes du Nord, Delta du Fleuve Rouge, Centre-Nord, Côte centrale, Hauts-Plateaux centraux, Sud-Est, Delta du Mékong) doit être étudiée de façon approfondie en tenant compte des mouvements intra-régionaux entre la ville et la campagne.

La proportion des migrants qui sont venus directement à HCMV est plus faible que celle de Hanoi. Certains migrants, nés dans le delta du Fleuve Rouge, au Centre-Nord, et d'autres résidant dans les régions des Hauts-Plateaux centraux, du Sud-Est et du delta du Mékong, ne sont pas allés s'installer directement à HCMV. En revanche, parmi les migrants vers Hanoi, la répartition des régions de résidence en 1986 et celle des lieux de résidence antérieurs sont presque semblables (tableaux 10). Cela pourrait être expliqué par l'échec des NZE (surtout dans le Sud), qui a fait revenir les migrants.

**Tableau 10 : Répartition des migrants selon le lieu de naissance, le lieu de résidence antérieur et la région d'arrivée (%)**

Région	Migrants vers HCMV		Migrants vers Hanoi	
	Lieu de naissance	Lieu de résidence antérieur	Lieu de résidence au 1 <sup>er</sup> avril 1986	Lieu de résidence antérieur
Même province	3,8	-	-	-
Montagnes du nord	4,5	3,2	22,5	22,3
Delta du Fleuve Rouge	19,7	16,6	60,4	59,9
Centre-Nord	19,7	15,2	13,1	13,2
Côte centrale	20,8	20,5	2,0	2,1
Hauts-Plateaux centraux	1,8	3,2	0,3	0,4
Sud Est	8,5	16,0	0,7	0,7
Delta du Mékong	20,5	23,5	0,3	0,2
Etranger	0,4	1,5	0,7 (*)	1,2 (*)
Non déterminé	0,3	0,4		

Sources : IER, 1997 ; CPS, 1997

Notes : (\*) Etranger et non déterminé

### 3.2. Une pression économique sur les migrants ruraux

Un des principaux objectifs, commun aux cinq études, est de connaître les motifs de migration. On a demandé aux migrants quelles étaient les raisons de leur départ pour bien comprendre les causes de départ de la région d'origine ; on les a également interrogés sur le choix de leur région de destination pour mieux comprendre les facteurs d'attraction de ces régions. Les réponses ont été regroupées dans deux catégories principales : les raisons économiques et les raisons non-économiques. Les raisons liées à l'emploi, aux revenus et aux conditions de vie sont incluses dans les raisons économiques. Les raisons non-économiques comprennent le mariage, le regroupement familial, l'éducation, et le cadre de vie.

Concernant le lieu de départ, on a essayé de recenser les différents motifs qui ont « poussé » les migrants à partir de leur région d'origine, urbaine ou rurale. La proportion des gens ayant quitté leur zone d'origine pour des raisons économiques est plus importante chez les ruraux que chez les urbains (tableau 11).

Le manque d'emplois, et le faible niveau des revenus dans les régions rurales s'est accéléré. Ceci conduit à une augmentation des migrants pour des raisons économiques. La

proportion de migrants de cette catégorie est passée de 41,7 % entre 1986 et 1990 à 59,5 % entre 1991 et 1996 à HCMV.

On constate que les 2/3 des migrants sont venus d'une zone rurale. Cependant, on peut se demander si ces migrants ruraux étaient les plus pauvres dans leurs zones de départ et n'avaient pas de terres cultivables. Une comparaison des données de l'enquête sur la migration de HCMV (1996), avec celles de l'enquête sur les conditions de vie du Viêt-nam (1992-1993), nous permet de conclure par la négative.

Le pourcentage des migrants ruraux ayant des terres cultivables est de 85,1 %, contre 84,5 % pour les habitants de toutes les régions rurales. Du côté des équipements familiaux (télévision, radio...), les migrants d'origine rurale sont plus « riches » que les autres migrants. En quittant son village, chaque migrant rural avait une somme de 2,6 millions VND pour sa nouvelle vie, alors que le revenu annuel de la classe moyenne au Viêt-nam est de 4,6 millions VND (IER, 1997).

Pour mieux comprendre le comportement des migrants en général et celui des migrants ruraux en particulier, il serait intéressant de les classer dans des catégories différentes, mais cela demande des études plus approfondies. Pourtant, hormis le groupe des migrants temporaires ou saisonniers, on peut admettre que ceux qui migrent sont ceux qui ont au moins de l'argent pour se déplacer et pour se nourrir durant les premiers mois après leur arrivée.

**Tableau 11 : Répartition des migrants selon les motifs d'émigration du lieu de résidence précédent (%)**

Motif	HCMV				Hanoi (*)		Daklak		Vung Tau *	Dong Nai *
	1986-1990		1991-1996		Urbai n	Rural	M. organisés	M. spontanés		
	Urbai n	Rural	Urbai n	Rural						
<b>Raisons économiques</b>										
- Conditions économiques défavorables, manque d'emploi	29,5	41,7	43,3	59,5	26,7	66,6	95,5	90,1	78,3	99,6
<b>Raisons non économiques</b>	12,8	11,4	7,7	9,2	17,6	10,1	1,1	2,1	8,4	-
- Environnement physique et culturel défavorable	34,2	28,9	21,5	13,0	26,0	10,7	0,7	1,6	22,5	47,7
- Mariage/regroupement familial	15,4	8,8	20,3	12,2	24,6	9,7	-	-	-	-
- Education	8,1	9,2	7,2	6,1	5,3	3,2	2,7	6,2	9,6	1,9
<b>Autres</b>										

(\*) Le total des raisons est supérieur au nombre de migrants

Sources : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; Doan Mâu Diêp & al., 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996

Selon le lieu d'arrivée, une analyse par sexe nous a montré que les migrants et les migrantes avaient des motifs différents. Si le nombre de migrants des deux sexes est presque égal pour les régions étudiées (tableau 3.6), la proportion de « migrants économiques » est différente entre les deux sexes. Cette proportion chez les hommes est de plus de 50 % à HCMV et plus de 70 % à Hanoi, tandis que celle des migrantes est d'environ 45 % pour HCMV et Hanoi. Pourrait-on dire que les raisons économiques ne soient pas aussi déterminante pour les femmes ?

Une proportion importante de femmes a évoqué le mariage et le regroupement familial comme motif de migration. Aucune étude n'a fourni de données précises sur les migrantes qui se sont mariées ou qui ont rejoint leur conjoint migrant. Par ailleurs, il est surprenant de voir que 17,3 % des femmes migrantes de Hanoi ont évoqué les avantages de la vie urbaine. Une question sur le choix des régions d'arrivée serait intéressante à analyser.

Jusqu'à présent, toutes les études n'ont concerné que les deux grandes villes, des villes moyennes comme Vung Tau avec des activités économiques en développement, ou des provinces avec des terres à exploiter. Un ménage rural du delta du Fleuve Rouge ou du Centre-Nord ne peut pas espérer posséder un jour un hectare de terre cultivable pour sa famille (à Daklak, chaque ménage migrant possède environ un hectare de terre cultivable et dans plusieurs cas ce lopin est le produit de la déforestation dont on parlera par la suite).

Il est certain qu'on trouvera dans d'autres zones économiques des migrants, qui ont d'autres motivations pour migrer. Ceci pourra faire l'objet d'autres études régionales.

Quel est le modèle dominant des migrations : sont-elles permanentes, saisonnières ou temporaires ? Il semble que cela soit différent selon que les mouvements soient ruraux-ruraux ou ruraux-urbains ou encore entre différentes régions. Nous n'avons pas relevé par exemple de migration temporaire ou saisonnière dans des flux ruraux-ruraux. Les migrants permanents sont plus faciles à repérer, ce qui ne veut pas dire forcément que la migration permanente soit dominante.

Les données de l'enquête de 1996 à HCMV, même en prenant en compte les ménages collectifs, n'ont pas identifié de migrants saisonniers, tandis qu'à Hanoi avec la même méthode, on en a identifié un certain nombre. La situation de Hanoi est donc, différente de celle de HCMV. Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

La ville de Hanoi est entourée par des provinces agricoles caractérisées par la forte prédominance de la riziculture, avec souvent deux récoltes par an seulement. Le secteur non-agricole est peu développé et le temps entre les deux récoltes est long (environ six mois), ce qui entraîne un sous-emploi saisonnier.

**Tableau 12 : Répartition des migrants selon les motifs  
du choix du lieu de résidence actuel (%)**

Motif	HCMV		Hanoi (*)		Daklak		Vung Tau (*)	Dong Nai (*)
	M	F	M	F	M. orga- nisés	M. spon- tanés		
<b>Raisons économiques</b> - Meilleures conditions économiques, emploi plus abondant	51,5	44,6	70,1	46,0	96,5	91,4	94,7	104,2
<b>Raisons non économiques</b> - Environnement physique et culturel favorable	8,4	6,7	9,4	17,3	-	-	3,5	-
- Mariage/regroupement familial	21,6	36,0	6,6	24,7	0,6	3,8	25,9	49,3
- Education	10,7	6,7	12,3	9,5	-	-	-	-
<b>Autres</b>	7,8	6,0	1,6	2,7	2,1	2,1	4,9	1,9

*Sources : IER, 1997 ; CPS, 1997 ; Doan Mâu Diép & al., 1996 ; Truong Si Anh & al., 1996*

*(\*) Le total des raisons est supérieur au nombre de migrants*

La mécanisation du travail ne pousse pas les paysans vers les villes, mais c'est plutôt la structure et le monopole de l'agriculture de ces régions qui les y pousse. En effet, dans le cadre d'un système de production familiale, dans un certain nombre de régions du Sud par exemple, une intensification de l'agriculture par la diversification des produits agricoles et la multiplication des récoltes annuelles a fortement accru le besoin de main-d'œuvre.

#### **4. Solidarité familiale et migration en chaîne**

Les interrogations qui reviennent le plus souvent tentent de savoir pourquoi dans des conditions de vie similaires, certains individus migrent et d'autres pas ? Pourquoi les migrants choisissent-ils telle région et pas une autre ? Pourquoi travaillent-ils dans tel secteur économique et pas dans un autre ? etc. On retrouve dans la littérature des réponses à ces questions, qui sont généralement liées aux caractéristiques des migrants, à leurs points de vue, à leurs capacités, à leurs motivations, etc. Ainsi, les mesures qui tentent de réguler efficacement les flux migratoires cherchent à influencer les migrants eux-mêmes. En fait, le désir et la capacité des migrants sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes.

C'est pour cette raison que les auteurs du rapport sur l'enquête de la migration spontanée à Hanoi ont classé les migrants en trois catégories :

- (1) Les migrants ayant des liens de parenté ou des amis à Hanoi, venus seuls ou accompagnés ;
- (2) Les migrants sans lien de parenté et sans ami à Hanoi, venus en groupe ou avec des

amis (ce sont généralement des migrants temporaires) ;

(3) Les migrants sans liens de parenté ou sans amis à Hanoi et venus seuls (CPS, 1997).

Les chercheurs de l'IRE ont également abordé la question concernant le rôle du réseau des liens de parenté et d'amis dans les lieux d'accueil sur la décision de quitter la zone d'origine ou pas. Selon leurs résultats, 8 % seulement des migrants avaient choisi HCMV parce qu'ils avaient des proches ou des amis. Il est pourtant évident, que le réseau de parenté et d'amis a été un facteur important dans les flux migratoires vers HCMV ces dernières années (IER, 1997).

D'ailleurs, une grande partie des migrants, 85,5 % à Hanoi et 84 % à HCMV, avaient au moins un proche ou un ami à leur arrivée. Pour toutes les catégories de migrants (urbain, rural, homme, femme, régulier ou temporaire) dans les deux grandes villes, Hanoi et HCMV, environ 70 % des migrants avaient reçu une aide de leurs proches dès leur arrivée en ville.

Dans un pays où les aides sociales ne sont pas encore bien développées, le rôle de la famille, des proches et des amis est très important et souvent décisif dans la décision de migrer. La proportion de migrants assistés par leurs proches est de 67 % à HCMV et d'environ 55 % à Hanoi ; cette différence entre les deux villes peut s'expliquer par le rôle des employeurs, des autorités locales et du voisinage (tableau 13).

La région du Nord est probablement mieux organisée que le Sud du point de vue social, héritage de la politique socialiste du passé. Pourtant, les auteurs du rapport de l'enquête sur la migration spontanée à Hanoi ont constaté que le rôle des autorités locales se fait surtout sentir au niveau des formalités administratives d'enregistrement de la résidence et du travail. Les aides réelles proviennent de la famille et des amis (CPS, 1997).

On peut également ajouter que, les patrons embauchant les migrants avec des bas salaires. Les patrons justifient les bas salaires comme une contrepartie des aides qui leurs apportent. En fait, seuls les proches ont vraiment contribué à l'amélioration des conditions de vie des migrants en milieu urbain. On a pu également constater qu'il n'y avait pas beaucoup d'écarts entre les hommes et les femmes concernant les aides reçues. À HCMV, les femmes ont reçu plus d'aides que leurs homologues de Hanoi.

Les migrants ruraux et les migrants temporaires considérés comme plus « faibles » ont reçu plus d'aides pour s'adapter à leur nouvelle vie. Les aides leur sont fondamentales. À Hanoi et à HCMV, 81,9 % et 61 % des migrants ont respectivement reçu des aides de logement ; 42 % et 35 % d'entre eux ont bénéficié de recommandations pour un emploi ; 25,9 % et 32 % ont reçu des vêtements et une aide alimentaire.

D'autre part, 70 %, des sources d'information sur les opportunités d'aide pour l'emploi, l'éducation, les soins, proviennent des proches et des amis. Après les sources d'information de la famille et des amis, viennent la presse, la télévision et la radio (15 %), qui ont un rôle important dans la vie quotidienne des Vietnamiens.

D'après une petite enquête à HCMV, 80 % des adultes ont l'habitude de lire au moins un journal chaque jour. On peut trouver dans ces journaux des petites annonces de demandes et d'offres d'emploi, de logement, de soins médicaux, de centres de formation professionnelle. Ceci est vrai pour les journaux des grandes villes mais pas pour les journaux provinciaux. Les expériences personnelles, une visite en ville par exemple, n'ont fourni que 10 % des informations nécessaires pour les migrants.

**Tableau 13 : Proportion des migrants ayant reçu de l'aide après leur arrivée en ville, selon le sexe et le lieu de résidence antérieure (%)**

Source de l'aide	HCMV				Hanoi					
	Sexe		Lieu de résidence antérieure		Sexe		Lieu de résidence antérieure		Statut migratoire	
	M	F	Urb.	Rural	M	F	Urb.	Rural	Migr. régulier	Migr. temporaires
-N'importe quelle source	74,2	76,9	74,7	76,1	71,8	66,1	66,0	70,3	67,7	75,5
-De la famille/ des amis	65,2	68,8	66,0	67,6	59,0	50,7	55,1	55,6	52,0	67,8
-Des patrons	9,6	8,6	9,5	8,8	18,1	12,1	10,2	17,0	15,2	16,8
-Des autorités locales	2,0	1,4	1,9	1,6	7,5	6,7	7,0	7,2	7,5	5,9
-Du voisinage	1,3	2,3	1,6	1,9	3,5	6,3	5,3	4,5	5,0	3,5
-D'autres sources	2,8	1,2	1,8	2,1	9,0	13,2	13,3	10,1	12,6	4,2

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997

Pour préparer leurs déplacements, selon leur statut migratoire, régulier ou temporaire (Hanoi), légal ou spontané (HCMV), les migrants se sont intéressés à différents domaines. Les migrants temporaires recherchaient plus d'informations sur l'emploi, tandis que les migrants réguliers voulaient avoir plus d'informations sur les conditions de logement, de soins et d'éducation qui sont des facteurs importants pour une vie stable dans un lieu nouveau.

Une conclusion intéressante relevée par les auteurs du rapport de l'enquête sur la migration vers Hanoi est que les informations obtenues avant de migrer ne jouent aucun rôle pour trouver un travail, tandis que le système de parenté et d'amitié a prouvé son efficacité (CPS, 1997). Ceci explique une fois de plus le rôle de la famille et des amis dans le processus de migration. Ce système est basé sur la confiance et la connaissance plus que sur les qualités personnelles du candidat présenté. On reviendra sur ce sujet dans la partie concernant l'intégration des migrants sur le marché de travail.

**Tableau 14 : Informations reçues par le migrant avant son départ (%)**

Type d'information	Hanoi		HCMV	
	Migrant régulier	Migrant temporaire	Migrant légal	Migrant spontané
Informations sur les opportunités d'emploi	58,5	79,7	53,1	66,1
Informations sur les conditions d'éducation	59,0	34,6	62,7	51,9
Informations sur les conditions de soins	51,3	48,6	53,4	37,7
Informations sur les conditions de logement	72,6	65,0	32,9	25,2

*Source : IER, 1997 ; CPS, 1997*

Sans aide sur place, le migrant pourrait-il s'installer pour une longue durée ou de façon définitive ? Nous n'avons pas de réponses précises sur cette question, mais ce qui est probable c'est que le nombre de migrants pourrait diminuer à cause des difficultés rencontrées en ville et que certains pourraient alors être découragés de quitter leur village.

Les villes ou les régions qui ont reçu des migrants depuis plusieurs générations ont sans doute une plus grande capacité de continuer à recevoir des migrants à l'avenir. Ceci est aussi un des facteurs expliquant la disparité des origines de la population dans les grandes villes.

### **5. L'intégration des migrants sur le marché du travail**

L'intégration des migrants en ville au sein de leur communauté est un des principaux sujets traités dans les études sur la migration. Les domaines dans lesquels les migrants doivent s'adapter sont nombreux : le logement, les conditions de soins, les conditions d'éducation, les moyens de transport, les loisirs, etc. Pourtant, l'objectif principal et prioritaire c'est de trouver un emploi. Si on a un emploi, c'est à dire un revenu, on peut résoudre les autres problèmes.

Les questions qu'on peut se poser sont d'une part, de savoir si le marché de l'emploi dans les lieux d'accueil a vraiment besoin de main-d'œuvre et d'autre part, de savoir si les migrants peuvent satisfaire cette demande.

Les réponses à ces questions contribueraient à résoudre une des deux problématiques posées dans ce travail. Dans le contexte de l'exécution de la politique du « Renouveau » et du développement économique du pays, comment réagissent les mécanismes de l'économie de marché ? La capacité d'absorption du marché a-t-elle des limites ? Et quelles sont les conditions de son fonctionnement ?

Pour étudier cette question, les enquêtes ont utilisé des indicateurs importants comme la durée pour trouver le premier emploi en ville, les difficultés rencontrées, la manière de trouver du travail, le statut actuel dans l'emploi (position et occupation), les formalités d'embauche et les conditions de travail.

### *5.1. Une courte durée pour trouver le premier emploi*

Concernant la durée pour trouver le premier emploi, 70 % et 90 % des migrants qui cherchaient du travail, respectivement à HCMV et à Hanoi, ont trouvé leur premier emploi dans le mois suivant leur arrivée.

L'enquête sur les migrations spontanées à Vung Tau et à Dong Nai nous a aussi montré que la durée moyenne pour trouver le premier emploi est un facteur important pour évaluer la capacité d'absorption de la main-d'œuvre des villes d'accueil. Cette durée dépend de la nature du travail (complexe ou simple) et du revenu recherché (bas ou élevé). Un certain nombre de migrants, particulièrement ceux avec qualification et ceux qui ont un soutien familial ou qui avaient des informations avant de migrer, ont pris du temps pour choisir leur travail et ont suivi des stratégies pour trouver un bon emploi.

En revanche, pour les migrants qui étaient pressés par le besoin, comme les migrants temporaires de Hanoi, la durée moyenne est de moins de 5 jours (CPS, 1997).

Il existe cependant une différence entre les hommes et les femmes à Hanoi et à HCMV (tableau 15), les femmes mettent un peu plus de temps pour trouver du travail ; on ne peut pas expliquer ce phénomène par l'existence d'une discrimination sexuelle mais probablement par une plus forte concurrence entre les femmes sur le marché du travail, par la nature de la main d'œuvre féminine et la difficulté pour les femmes d'assurer des travaux demandant une force physique.

Cependant, la durée pour trouver un travail est nettement liée à la croissance économique des villes. Si durant la période 1986-1990, à HCMV, seulement 20 % des migrants pouvaient trouver leur premier emploi durant la première semaine, en 1991-1996, où la croissance économique était plus élevée, cette proportion a augmenté jusqu'à 40 %. La durée moyenne des deux périodes est respectivement de 30 jours et de 10 jours (IER, 1997).

Un autre point intéressant que les chercheurs de l'IER ont soulevé c'est que la capacité d'absorption du marché des migrants hautement qualifiés a aussi augmenté durant les années récentes. On a constaté une baisse de la durée nécessaire pour trouver du travail pour les migrants qualifiés. Ceci veut dire que le marché du travail est segmenté et que la demande de main-d'œuvre dans les grandes villes concerne autant la main-d'œuvre non qualifiée, que la main-d'œuvre qualifiée.

**Tableau 15 : Durée moyenne pour trouver le premier travail  
selon le sexe des migrants à Hanoi et à HCMV (%)**

Durée	HCMV		Hanoi	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Moins d'une semaine	38,2	32,1	79,5	62,6
Une semaine à un mois	34,0	35,3	18,1	21,9
Plus d'un mois	27,8	32,6	2,4	15,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	264	247	331	155

*Source : IER, 1997 ; CPS, 1997*

La durée pour trouver un premier emploi est plus longue à Vung Tau. Durant le premier mois après leur arrivée, seulement 50,5 % des migrants ont trouvé du travail. Il semble que dans une ville moyenne comme Vung Tau, pourtant en développement, il est plus difficile de trouver du travail que dans les grandes villes. C'est pourquoi la plupart des flux migratoires sont dirigés vers les grandes villes. Ceci, une fois de plus, vérifie la « loi de Ravenstein » pour la distance de migration : « Les migrants qui préfèrent faire de longues distances vont directement aux grandes villes commerciales et industrielles » (Lucas, 1994). Autrement dit, la capacité d'absorption du marché du travail des grandes villes est toujours plus forte que celle des villes moyennes.

Dans les migrations rurales-rurales, comme à Dong Nai et Daklak, la plupart des migrants sont des paysans. Leur travail peut commencer dès qu'ils ont reçu une terre ou dès le premier jour de défrichage ; 93,4% des ménages migrants de Dong Nai ont des terres cultivables (dont 84,3% sont propriétaires avec une superficie moyenne d'environ 6 300 m<sup>2</sup>) (Doan Mâu Diêp & al., 1996).

Dans le cas de Daklak, 100 % des ménages migrants ont des terres cultivables à leur disposition et parmi eux, 78 % ont une superficie de 5 000 à plus de 20 000 m<sup>2</sup> (IST, 1997). Leur problème n'est pas de trouver un travail mais de trouver les moyens de travailler. Le manque de capital est une contrainte pour eux ; 77 % des migrants vers Daklak ont évoqué cette difficulté (IST, 1997)

### *5.2. Différentes méthodes pour trouver un emploi*

Comme on l'a vu, la durée moyenne pour trouver le premier emploi varie entre dix jours à HCMV et deux semaines à Hanoi et moins d'un mois dans les autres régions. Comment les migrants trouvent-ils du travail aussi rapidement dans ce nouvel environnement ? La réponse est que plus des deux tiers des migrants à HCMV et à Hanoi ont reçu une aide de la famille ou des amis. À Vung Tau, on n'a pas de données sur les méthodes utilisées pour trouver du travail et il est probable que la plupart des migrants doivent trouver du travail par leurs propres moyens.

C'est pourquoi, en plus de la rareté du travail disponible dans les villes moyennes, la méthode utilisée pour trouver un emploi (par soi-même) demande un temps plus long.

**Tableau 16 : Répartition des différentes méthodes des migrants pour trouver du travail, selon le statut migratoire (%)**

Méthode	HCMV		Hanoi		
	Migrants légaux	Migrants spontanés	Migrants temporaires	Ayant des parentés ou amis et venus avec quelqu'un	Sans parenté ou ami et venus seuls
1. Par soi même	37,7	26,4	19,6	22,0	47,4
2. Aide de la famille ou des amis	53,9	77,2	61,9	64,2	29,2
3. Autres	14,5	10,7	18,0	13,8	23,7
Effectifs	57	454	194	254	38

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997

La rubrique « autres » dans le tableau ci-dessus comporte les services d'aide à l'emploi du Gouvernement, des associations et du secteur privé. D'après le rapport de HCMV, le pourcentage des migrants qui pourraient trouver du travail par ces institutions est passé de 2,5 % durant la période 1986-1990 à 20 % durant la période 1991-1996 à HCMV, cette méthode a des limites. Ces aides concernent surtout les non-migrants et les migrants dont le statut migratoire est légal avec un permis de résidence. Selon les règlements des autorités locales les « résidents officiels » ont une priorité dans l'embauche afin de faire baisser le taux de chômage de la ville.

### 5.3. Les difficultés rencontrées

Dans les enquêtes, on ne peut pas saisir les migrants qui n'ont pas réussi à trouver du travail et qui sont repartis vers leur village natal. Aucune étude n'a été effectuée sur ce thème. À notre avis, un certain nombre de migrants retournent dans leur village natal après leur « échec » en ville. Ils ne sont peut être pas nombreux et leurs échecs ne découragent pas les flux migratoires.

Il est surprenant de constater que 80 % des migrants à Hanoi et 90 % des migrants à HCMV déclarent ne pas avoir rencontré de difficultés pour trouver un premier emploi en ville. Parmi les 10 % qui ont rencontré des difficultés à HCMV, 50 % ont déclaré que la plus grande difficulté est le fait d'avoir un faible niveau d'instruction et pas assez de compétence.

Très peu de personnes estiment que le permis de résidence soit une contrainte pour trouver un travail. Cependant, ce problème se pose à Hanoi où 34 % des migrants qui ont rencontré des difficultés estiment que le permis de résidence est un obstacle pour trouver un emploi. Le permis de résidence reste-t-il une contrainte pour l'emploi des migrants spontanés ? La réponse est mitigée. Pour un emploi à long terme dans des entreprises

étatiques, le permis de résidence est une contrainte, mais il ne l'est pas pour les emplois dans le secteur informel, dans les entreprises familiales ou dans le secteur privé en général.

La difficulté qui vient en deuxième position est le manque de compétence, ainsi que la concurrence sur le marché du travail entre les migrants et les non-migrants et entre les migrants eux-mêmes. Dans la segmentation du marché du travail, c'est pour les emplois qualifiés qu'on ressent un manque de main-d'œuvre. De ce fait, il n'y a pas vraiment de concurrence à ce niveau.

Cependant, pour les emplois non qualifiés la concurrence est rude. On trouve beaucoup de migrants non qualifiés avec des emplois précaires, comme c'est le cas pour les conducteurs de cyclos-pousses (*cyclos*) et les vendeurs ambulants sur les trottoirs.

C'est cette main-d'œuvre abondante qui a créé le chômage d'une partie des non-migrants non qualifiés et la difficulté à trouver un emploi pour les migrants. La concurrence est forte et ce phénomène est une des conséquences de la migration vers les villes.

Pour les migrations rurales-rurales vers la province de Daklak, 88 % des migrants ont rencontré des difficultés dont la principale est le manque de capital pour mettre en valeur les nouvelles terres. La plupart des migrants dans ces zones sont pauvres et sans moyens. Les dépenses pour pouvoir mettre en exploitation des terres vierges ou en friches sont toujours plus importantes et cela revient beaucoup plus cher que de chercher un emploi en ville.

**Tableau 17 : Difficultés rencontrées par les migrants en cherchant le 1<sup>er</sup> travail à Hanoi, selon le statut migratoire (%)**

Difficulté	Les difficultés principales			Les difficultés secondaires		
	Migrants tempo-raires	Ayant des parentés ou amis et venus avec quelqu'un	Sans parenté ou ami et venus seuls	Migrants tempo-raires	Ayant des parentés ou amis et venus avec quelqu'un	Sans parenté ou amis et venus seuls
Pas de permis de résidence	48,4	16,2	16,7	13,0	23,2	33,3
Manque de compétence	11,6	23,5	-	-	14,0	-
Manque d'argent	5,2	22,0	8,3	-	-	-
Concurrence	7,4	20,6	25,0	69,4	34,9	33,3
Manque d'information	7,4	10,3	16,7	-	4,6	-
Autres difficultés	20,0	7,4	33,3	17,6	23,3	33,3
Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs	95	68	25	85	43	3

Source : CPS, 1997

#### 5.4. Les formalités d'embauche

La simplicité des formalités d'embauche prouve l'existence d'une vraie demande de main-d'œuvre. 83 % des migrants de HCMV ont déclaré qu'ils n'ont rien payé pour obtenir leur premier emploi, d'autres migrants ont payé une somme d'environ 500 000 VND (220 F) pour des formalités comme les certificats médicaux, les certificats de niveau d'instruction, etc.

Plus de 50 % des migrants des deux grandes villes ont trouvé un emploi sans aucune formalité administrative. La raison est peut-être qu'une grande partie des migrants travaillent dans le secteur informel, ou dans des entreprises familiales, où aucune formalité n'est demandée, pas même un curriculum vitae.

Le point intéressant à retenir est le fait que le permis de résidence ne soit pas un obstacle pour trouver un emploi. Seulement 2 % des migrants spontanés à HCMV et à Hanoi déclarent que c'est une contrainte. En revanche, il est considéré comme une contrainte par 43 % des migrants parmi les 20 % qui ont déclaré avoir rencontré des difficultés. Cela veut dire que le permis de résidence est une contrainte pour les « postes importants » dans le secteur étatique et pour les emplois à long terme. Mais les conditions restent très souples pour trouver des emplois temporaires et précaires. Cela facilite les déplacements des habitants entre les différentes régions.

À partir du tableau suivant (tableau 18), on constate qu'il n'y a pas beaucoup de formalités à remplir pour trouver un emploi, telles que des tests théoriques, des interviews ou encore des curriculum vitae à présenter. Cette constatation peut s'expliquer, outre par la forte demande de main-d'œuvre, par le fait que la qualification des migrants n'est pas assez élevée.

**Tableau 18 : Répartition des migrants selon les formalités d'embauche et le statut migratoire (% \*)**

Formalité d'embauche	HCMV (**)		Hanoi (***)		
	Migrants légaux	Migrants spontanés	Migrants temporaires	Ayant des parentés ou amis et venus avec quelqu'un	Sans parenté ou ami et venus seuls
1. Pas de formalité	59,5	52,0	65,8	49,5	55,3
2. Permis de résidence permanente	24,1	2,5	-(****)	-(****)	-(****)
3. Curriculum vitae /certificat	57,6	45,0	4,7	37,8	23,7
4. Interview	10,1	8,3	2,1	5,3	2,6
5. Test théorique	11,4	12,1	3,2	7,5	5,3
6. Autres (y compris l'apprentissage, les recommandations des amis, des patrons)	15,9	29,3	34,8	38,9	31,6
Effectifs	35	187	190	400	38

Sources : IER, 1997 ; CPS, 1997

Notes : (\*) Les pourcentages ne totalisent pas 100 %

*(\*\*) Seuls ceux qui ont du travail ont été interrogés sur les formalités*

*(\*\*\*) Les formalités pour le premier travail à Hanoi*

*(\*\*\*\*) Bien que cela ne ressorte pas dans ce tableau parmi les difficultés que les migrants ont rencontrées, le permis de résidence est un élément important*

### *5.5. Le statut actuel dans l'emploi*

Le fait de trouver facilement un travail ne suffit pas pour savoir si les migrants « s'adaptent » ou pas dans les grandes villes. S'adapter à un nouvel environnement c'est obtenir des conditions de vie favorables. Quant au statut de l'emploi des migrants, on constate que plus de 50 % des migrants à HCMV ont un statut d'emploi temporaire et ce pourcentage est à peu près de 40 % à Hanoi ; 30 % des migrants ont des emplois dans le secteur économique familial et dans le secteur informel comme on le verra dans les parties suivantes.

Les trois quarts des migrants ont des emplois précaires ; il est intéressant de voir que ce statut précaire est lié à la taille des entreprises et des industries dans lesquelles les migrants travaillent. La plupart des migrants temporaires travaillent dans des entreprises de l'industrie légère, alors que les migrants indépendants travaillent dans le commerce, dans des entreprises familiales ou dans le secteur informel.

Le travail à court terme dans les industries du textile ne dure pas longtemps, il dépend beaucoup des contrats d'exportation qui ne sont pas réguliers. Le secteur informel entraîne souvent des conséquences négatives pour la ville, comme l'occupation des trottoirs, le manque d'hygiène, le non respect de l'environnement, etc. Cela fait que les autorités municipales n'encouragent pas ce genre d'emploi et cherchent à restreindre ces activités par des règlements stricts.

Pour illustrer l'ampleur de l'activité du secteur informel, 70 % des migrants à Hanoi déclarent ne pas avoir rempli de formalité administrative pour travailler, alors que d'après le décret 66/HDBT du Gouvernement vietnamien, toutes les activités économiques doivent être déclarées sous risque de peines ou de taxes.

Une autre preuve de la précarité du travail des migrants c'est l'absence des contrats qui sont une assurance pour de bonnes conditions de travail, garantissant les droits et les intérêts de l'employé et de l'employeur. Or, entre 50 et 60 % des migrants dans les deux grandes villes n'avaient pas de contrat de travail. Ils n'osent même pas le demander au risque de créer des « inconvénients » dans leur environnement de travail... Seuls 30 % des migrants travailleurs bénéficient d'une assurance sociale. Le nombre d'heures de travail est légalement limité à 48 heures par semaine et les migrants dépassent largement cette durée. Pourtant les revenus des migrants sont plus bas que ceux des non-migrants. Existe-t-il une exploitation des travailleurs migrants ? La réponse est clairement positive.

**Tableau 19 : Répartition des migrants selon le statut actuel dans l'emploi et le statut migratoire (%)**

Statut dans l'emploi	HCMV		Hanoi		
	Migrants légaux	Migrants spontanés	Migrants temporaires	Ayant des parentés ou amis et venus avec quelqu'un	Sans parenté ou ami et venus seuls
Employeur	1,0	0,6	-	2,6	-
Salarié à long terme	49,0	26,5	0,4	30,3	22,7
Salarié temporaire	16,0	50,6	53,8	38,1	36,4
Travailleur indépendant	34,0	20,9	44,7	28,6	40,9
Apprenti	-	1,4	1,1	0,4	-
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	100	793	264	542	66

Source : IER, 1997 ; CPS, 1997

Dans les entreprises étatiques, il y a différentes sortes d'embauche pour les employés. Pour des contrats à long terme, on demande toujours au migrant un permis de résidence permanente (*hồ khâu thường trú*) pour pouvoir travailler. Pour des contrats à court terme, cette formalité n'est pas nécessaire. Pour les entreprises en *joint-venture*, les formalités sont identiques à celles des entreprises étatiques ; l'embauche des employés dans ces entreprises se fait par un contrôle ou une introduction du département du travail local. Dans ce cas, la possession d'un permis de résidence permanente est obligatoire.

Dans les entreprises privées, la situation est plus flexible mais il existe des problèmes contradictoires. D'une part, les patrons ne payent pas bien leurs employés, d'autre part, ils ont peur de prendre « n'importe qui ». Certains patrons qui sont d'anciens migrants préfèrent chercher des ouvriers qui ont des liens de parenté ou de voisinage dans leur village natal. Ce type de patron est fréquent dans les grandes villes comme Hanoi et HCMV.

D'autre part, les employés eux-mêmes introduisent leurs amis, parents ou voisins, originaires de leur village natal quand il y a une offre d'emploi dans leur entreprise. Ce système de « connaissances » fonctionne bien et les employeurs se sentent rassurés. Les entreprises d'Etat sont en train de se réorganiser pour améliorer la productivité, ce qui a entraîné une baisse du recrutement. Les investissements étrangers, à base de technologies modernes, ne créent pas beaucoup d'emplois et exigent un haut niveau de qualification.

Le secteur privé n'a commencé à se développer que ces dernières années, mais les contraintes administratives et financières font que ce secteur n'a pas une grande capacité d'absorption d'employés. La proportion des migrants employés à long terme dans les deux grandes villes est d'environ 25 %. Autrement dit, seul un quart des migrants peuvent trouver une vie stable dans leur nouvel environnement.

Un des moyens d'intégration sur le marché du travail est assuré par le secteur informel. Ceci pourrait correspondre approximativement à la proportion des « travailleurs indépendants » dans les tableaux ci-dessus. Le secteur informel est une partie du secteur privé dit non-salarial. Le travail dans ce secteur ne demande pas un haut niveau de qualification professionnelle, utilise un capital limité et produit des biens et des services à petite échelle et à bas prix. Ce secteur existe depuis longtemps, même à l'époque où le secteur privé était interdit. La partie visible de ce secteur est constituée par les activités des gens sur les trottoirs et les vendeurs ambulants.

Une étude sur les activités économiques des trottoirs de HCMV, par l'IRE, révèle une faible proportion de migrants, 13 % seulement travaillent dans ce secteur. Cette constatation ne va pas dans le sens des hypothèses qui tendent à dire que les migrants travaillent plus dans le secteur informel. En fait, pour travailler dans ce système il faut avoir certains liens en ville avec des fournisseurs et des clients. C'est une contrainte pour les migrants en général.

Par ailleurs, il faut tenir compte du fait qu'après une période d'accroissement économique relativement rapide au début des années 1990, l'Asie du Sud-Est traverse une crise financière difficile. À HCMV par exemple, le taux de chômage avait baissé. En 1998, le taux était stable et il aurait même un peu augmenté depuis jusqu'à 9 %. Ceci voudrait dire que l'absorption du marché du travail aurait atteint ses limites.

Dans le contexte d'un marché du travail avec une demande de main-d'œuvre assez forte dans les deux grandes villes, les migrants trouvent assez facilement un travail précaire. On constate cependant que 82 % des migrants n'ont pas changé de travail depuis leur arrivée à Hanoi. Pourquoi une si faible mobilité professionnelle chez les migrants ? Ceci peut s'expliquer par des caractéristiques propres à la société vietnamienne de ces dernières années :

- (1) un changement de travail n'assure pas une meilleure qualité de travail ni un revenu meilleur ;
- (2) un changement de travail entraîne une période d'attente que le migrant ne peut pas assumer ;
- (3) le migrant est préoccupé par le chômage ;
- (4) la plupart des migrants sont satisfaits de ce qu'ils ont déjà et ils estiment que la probabilité d'avoir mieux est faible.

Dans les deux enquêtes de 1996, à Hanoi et à HCMV, on n'a pas de données sur les conséquences de la migration sur le lieu de destination, ni sur le lieu de départ. Pour les migrants eux-mêmes les conséquences positives sont claires, puisqu'il y a une augmentation du revenu, une amélioration des conditions de vie, une amélioration du niveau d'instruction, une aide financière pour leurs familles dans leur village d'origine, etc.

Dans les flux migratoires ruraux-urbains on relève également un changement du secteur d'activité : les migrants travaillaient dans le secteur agricole dans leurs régions d'origine et ils travaillent maintenant dans le commerce et les services (secteur tertiaire de l'économie) dans les lieux d'arrivée en ville.

Ce changement peut être temporaire pour certains migrants, comme l'a montré un modèle de migration lié au processus de développement économique. Cependant, quand on a demandé aux migrants leurs projets dans les cinq ans à venir, 13 % seulement des migrants de HCMV ont répondu qu'ils quitteront la ville et 30 % n'avaient pas pris de décision. Leur avenir reste donc quelque peu incertain dans leur nouvel environnement, mais tout laisse à penser que la grande majorité d'entre eux demeurera en ville.

Pour conclure, on peut dire que les résultats des cinq enquêtes sur la migration dans différentes régions du Viêt-nam révèlent des points communs concernant les caractéristiques des migrants, leurs motivations, l'intégration des migrants dans les nouvelles zones d'accueil et les conséquences des migrations sur le développement du pays. Ces études se sont déroulées dans le contexte d'une société passant d'une économie planifiée et centralisée vers une économie de marché. Cette transition est un processus long et progressif ; il s'agit d'un changement fondamental des bases économiques du pays, qui influence le processus migratoire à travers les politiques de redistribution de la population.

Les cinq enquêtes sont des études préliminaires et régionales. Elles ont cependant permis d'avoir une vue assez générale du processus de migration au Viêt-nam. Le passage d'une migration organisée à une migration spontanée s'est fortement développé, dans un contexte de développement et de libéralisation économique du pays. On peut dire qu'il existe deux types de migrations : rurale-urbaine et rurale-rurale ; l'ampleur de chacune d'elles est importante. Par ailleurs, ces enquêtes sont les plus récentes sur la migration spontanée vers les grandes villes et vers les régions rurales du Viêt-nam et leur comparabilité présente un grand avantage.

### **Quelques conclusions principales pourraient être tirées :**

#### *La nécessité d'une aide familiale comme condition de l'intégration*

L'aide familiale peut être considérée comme une barrière pour sélectionner les migrants dès la première étape, qui est la prise de décision pour quitter le village. Les proches et les amis vivant en ville sont la principale source d'information pour les migrants concernant les zones d'arrivée. Les migrants qui avaient des relations amicales et de parenté en ville ont reçu des aides considérables de toutes sortes dès leur arrivée : logement, recommandations pour un emploi, aide financière, aliments, vêtements, aide pour les formalités administratives et pour des formations professionnelles. Les migrants ruraux et les migrants temporaires sont ceux qui ont été le plus aidés par leurs proches pour s'adapter à leur nouvelle vie. Cependant, les capacités financières des migrants sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour leur adaptation, une prise en charge spéciale à leur arrivée est nécessaire.

Le système social et les liens de parenté ont été un facteur important des flux migratoires vers HCMV ces dernières années. Cependant, le rapport de l'Institut de Recherche Économique (IRE) nous révèle que la plupart des migrants spontanés n'ont pas de

relations familiales très proches (conjoint, parents, enfants) avec les citoyens de HCMV.

Par ailleurs, les conclusions de l'enquête à HCMV montrent que la plupart des migrants possèdent des terres dans leur village natal. Plus de 50 % des migrants ont apporté avec eux une somme d'argent pour subvenir à leurs besoins à leur arrivée. La question que l'on peut se poser c'est de savoir si les « vrais » pauvres ont la possibilité de migrer ?

#### *La capacité d'absorption du marché du travail fonctionne dans le contexte du développement*

On a pu constater que, grâce au développement économique de ces dernières années (1991-1996), la proportion des migrants qui ont pu trouver un emploi durant la première semaine de leur arrivée a doublé. D'autre part, l'augmentation de l'absorption des travailleurs qualifiés a prouvé l'existence d'une demande considérable sur le marché du travail, que la main-d'œuvre locale pourtant importante ne satisfaisait pas. À HCMV par exemple, le taux de chômage a chuté ces dernières années. Cependant en 1998, il s'est stabilisé autour de 9 %. Cela montre que l'absorption du marché du travail avait atteint des limites qui sont liées à la croissance économique des villes.

L'évolution dans les années à venir est difficile à prévoir, surtout avec le ralentissement du développement économique du pays à cause de la crise économique que traverse la région.

#### *Accès facile au travail avec la simplification des formalités*

Le marché du travail des zones d'accueil a besoin d'une main-d'œuvre que les migrants peuvent satisfaire : 80 % des migrants qui cherchaient du travail en ont trouvé dès le premier mois de leur arrivée. La plupart des migrants n'ont pas rencontré de difficultés pour trouver leur premier emploi, ce qui révèle qu'ils possèdent déjà une certaine qualification.

D'autre part, plus de 50 % des migrants des deux grandes villes (HCMV et Hanoi) ont trouvé du travail sans aucune formalité administrative, ce qui prouve une grande simplicité des formalités d'embauche.

Le permis de résidence n'est plus un obstacle pour les migrants pour trouver un emploi. Pourtant, le permis de résidence reste restrictif pour accéder aux postes importants du secteur étatique et aux emplois stables.

La facilité des formalités d'embauche, particulièrement pour les emplois temporaires et précaires, a favorisé les déplacements des habitants des différentes régions et le passage d'un travail à l'autre.

#### *Un travail précaire pour les migrants*

Cependant, la plupart des migrants qui ont trouvé aussi facilement un emploi travaillent dans le secteur informel dans des postes précaires et à court terme. La plupart d'entre eux n'ont pas de contrat de travail, ni d'assurance sociale. Comparé aux non-migrants,

les conditions de travail des migrants sont difficiles avec une surcharge de travail et de faibles rémunérations.

#### *Des aspirations contradictoires, rester en ville ou retourner chez-soi ?*

La plupart des migrants, pour ne pas dire tous, ont l'intention de rester en ville. Quand on leur a demandé leurs projets pour les cinq ans à venir, 13 % seulement des migrants de HCMV ont répondu qu'ils quitteront la ville et 30 % n'avaient pas pris de décision. Mais les migrants ne sont donc pas totalement certains de leur avenir en ville.

Les migrants envoient chaque année des sommes d'argent, équivalant à un salaire de quinze jours, aux proches dans leur village natal. Un tiers des revenus des migrants de HCMV est épargné. Comment utilisent-ils cette épargne qui est d'environ deux millions de Dongs par an ? L'utilisent-ils pour améliorer leurs conditions de vie ? Pour des investissements ? Ou pour des projets de retour dans leurs zones d'origine ?

Cette dernière possibilité est bien probable, vu les conditions de vie précaire des migrants spontanés, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils repartiront effectivement le moment venu. Ils sont en fait dans un état d'esprit d'attente : « attendre et voir ».

#### *La vie de la campagne : potentialités de l'agriculture et bas prix pour les produits agricoles*

Après des années de changement et d'attente des titres de propriété, l'agriculture vietnamienne est récemment passée d'une agriculture collective à une agriculture familiale. Ceci a mobilisé les ressources potentielles des ménages paysans. La productivité a augmenté, ce qui a permis l'exportation du riz et l'expansion des plantations industrielles.

La diversification de l'agriculture est en cours. Cependant, le développement agricole n'est pas le même pour toutes les régions du Viêt-nam. Il existe des régions pauvres qui subissent souvent des catastrophes naturelles et qui sont justement les régions de départ des migrants, comme la région du Centre-Nord par exemple. Le problème qui se pose est que le prix des produits agricoles reste assez bas, ce qui fait qu'une partie des paysans ne peut plus vivre de l'agriculture. D'autre part, les conditions de vie en milieu rural se développent très lentement et les habitants de ces régions sont impatients et ne veulent plus rester dans cet environnement.

Ce sont des problèmes de politiques macro-économiques que le Gouvernement doit résoudre le plus rapidement possible. Actuellement, le milieu rural est un milieu « répulsif » qui fait fuir les populations. Ce phénomène est assez dangereux pour la politique de redistribution de la population.

#### *Crise dans la gestion de la population illégale*

Les règlements pour limiter les flux migratoires vers les grandes villes restent stricts. Les résidents non-permanents se sont bien adaptés à ce système ; ils demandent par exemple à un proche de leur prêter un titre de résident permanent pour régler des affaires comme l'achat d'une maison ou l'enregistrement d'une entreprise.

Concernant l'application et l'exécution de ces mesures, la police chargée de les faire respecter connaît des difficultés pour gérer cette population urbaine « illégale ». Ainsi ils préfèrent « ignorer » la présence des résidents « illégaux ».

*Vers une nouvelle politique : pas de restriction mais un développement durable*

Les restrictions du budget national ne permettent pas de mettre en place des investissements importants qui aideront à régulariser la migration spontanée. Les programmes gouvernementaux de redistribution de la population sont coûteux, aussi les migrations organisées restent-elles modestes.

Les politiques de gestion de la population doivent être placées dans un ensemble de politiques de développement et d'urbanisation du pays. D'autre part, des mesures pourront être mises en place (construction immobilière, création d'emplois) pour permettre de canaliser et d'employer les migrants spontanés. En parallèle, il faut favoriser le développement du secteur privé et les investissements étrangers dans toutes les régions, particulièrement les régions difficiles, pour entraîner un développement harmonisé, qui effacera les disparités régionales.

*Perspectives pour le processus de la migration : accélération dans le proche avenir*

Comme on a pu le voir tout au long de ce travail, les facteurs de répulsion et d'attraction des lieux d'arrivée (les villes), mais aussi des lieux de départ (la campagne) jouent un rôle important dans la prise de décision.

Parmi les caractéristiques de la migration au Viêt-nam on a pu relever une aide familiale importante dès l'arrivée, des formalités d'embauche facilitées qui donnent un accès aisé au marché du travail, mais pour des emplois précaires. Les migrants épargnent pour retourner un jour dans leur village natal. Le milieu rural a beaucoup de potentialités, mais la commercialisation des produits agricoles est difficile.

La volonté du Gouvernement pour contrôler et restreindre les populations des grandes villes rencontre des difficultés dans l'application des mesures. La répartition des investissements n'est pas égale sur le territoire national, les investissements sont concentrés dans les villes. Avec toutes ces caractéristiques, les prévisions à long terme des tendances de la migrations sont difficiles à faire.

Le processus de migration dépend totalement du développement économique. Dans les années à venir, le taux net de migration peut s'accélérer parce que les conditions de vie dans le milieu rural se dégradent et les disparités entre la campagne et la ville s'accroissent, à cause de la concentration des investissements dans cette dernière.

Les mécanismes de l'économie de marché font augmenter la productivité, ce qui provoque la création d'emplois dans les villes et ce dernier phénomène accélère le processus de la migration et de l'urbanisation. En même temps, l'implantation de la politique du « Renouveau » favorise les grandes villes et les centres économiques. Le relâchement du

contrôle des permis de résidence pourrait attirer plus de flux migratoires.

La capacité d'absorption du marché du travail des grandes villes a des limites liées au niveau du développement économique. Les premiers résultats du recensement de 1999 (dont la qualité reste à prouver) montre que HCMV est la ville qui attire le plus de migrants. Durant la décennie 1989-1999, la population de HCMV a augmenté seulement d'un million, elle est passée de 3,9 à 4,9 millions d'habitants, dont 600 000 habitants issus de la croissance naturelle de la population. Ceci implique que le processus de migration et d'urbanisation s'est développé lentement, reflet d'un développement économique lent, qui n'a pas été linéaire et qui est loin des résultats attendus.

Un ralentissement du développement économique de HCMV en 1998, dans le contexte de la crise asiatique, a été relevé. Ainsi, la stratégie du développement des villes au Viêt-nam, promulguée par le Gouvernement (Premier Ministre, 1998), qui avait pour objectif d'atteindre le taux de 45 % de population urbaine, semble difficile à réaliser en 2020 à cause des problèmes cités précédemment, dont l'inégale répartition des investissements sur le territoire national.

## BIBLIOGRAPHIE

- Association internationale des démographes de langue française (AIDELF), 1993**, *Croissance démographique et urbanisation. Politiques de peuplement et aménagement du territoire. Séminaire international de Rabat ( 15-17 mai 1990)*, Paris, 435p.
- Amin, N.R., (1995)**, *Informal sector in Asian Mega-cities*, UNCRD.
- Association d'Amitié Franco-Vietnamienne (AAFC), 1999**, *L'agriculture et la paysannerie au Viêt-nam aujourd'hui*, 27 février 1999, Paris.
- Bairoch, P., 1985**, *De Jericho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris, 707 p.
- Ban Chi Dao Tong Dieu Tra Dan So va Nha O Trung Uong, 2000**, *Tong dieu tra dan so va nha o Viet Nam 1999 : Ket qua dieu tra mau*. Ha Noi : The Gioi, 237 tr. [Comité central de Direction du Recensement, 2000, *Recensement de la population et de l'habitat 1999 : Résultats par sondage*. Ha Noi : The Gioi, 237 p.]
- Banister, J., 1993**, *Viêt-nam Population Dynamics and Prospects*, Berkeley (CA), Institute of East Asian Studies, University of California, XIV-105p. (Indochina Research Monographs, n°6).
- Banque Mondiale, 1972**, *Urbanisation, Etude sectorielle*, Washington, 130p.
- Banque Mondiale, 1991**, *Politique urbaine et développement économique : un ordre du jour pour les années 90*, Washington, 102 p.
- Bô Lao đông, thuong binh va xa hôi, 1993**, *Thông tu huong dân, ngày 7/12/1993, về chế độ trợ cấp cho hộ gia đình di xây dựng các vùng kinh tế mới theo quyết định 327/CT ngày 15/09/1992* [Ministère du travail, des invalides de guerre et des affaires sociales, 1993 , *Instruction 07 du 12 Mai 1993 du Ministère du travail, des invalides de guerre et des affaires sociales, sur le régime d'allocations pour les familles parties édifier les nouvelles zones économiques selon la décision 327/CT du 15/09/1992*], Hanoi.
- Bô Nông nghiệp và phát triển nông thôn, 1998**, *Văn phòng Du an VIE/95/O04, Hội thảo quốc gia, Tang cương nang lực xây dựng chính sách di dân nội địa Việt Nam* [Ministère d'agriculture et de développement rural, 1998, Bureau du projet VIE/95/O04, Séminaire national, *Améliorer les compétences des gestionnaires dans l'élaboration de politiques de migration interne au Viêt-nam*]
- Brokerhoff, M., 1998**, *Internal Migration patterns and Policies in countries of Southeast Asia, International seminar on internal migration : implications for migration policy in Vietnam*, Hanoi, 1998.
- Chan, K.W., 1994**, *Cities with invisible walls*, Oxford, New York, 193 p.
- Centre for Population and Human Resources Studies, (CPS), 1997**, *Report on Spontaneous Migration in Ha Noi*, Hanoi, 93 p. + annexes.
- Comélieau, C., 1995**, *Pour un développement social différent : recherche d'une méthode d'approche*, Rapport d'un groupe de travail en vue de la conférence des Nations Unies sur le développement social mars 1995 à Copenhague, Institut universitaire d'études du développement (IUED), 38p.

- Dang, Anh ; Goldstein, S. ; Mc Nally, J., 1997**, Internal migration and development in Vietnam, in *International Migration Review*, vol. 31, n° 118, p 312-337.
- Dang, Thu ; Gendreau F. & Nozawa M., 1998**, Transition vers l'économie de marché, pauvreté et changements démographiques au Viêt-nam, in Gendreau (F.) et Lucas (E.) *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, ESTEM et UREF, Paris, 23 p.
- Desbarats, J., 1987**, Population redistribution in the socialist Republic of Viêt-nam, *Population and development review*, vol. 13, n° 1, p. 621-651.
- Do, van Hoa, 1998**, Resettlement in Vietnam : its effects on population and production, *International seminar on internal migration : implications for migration policy in Vietnam*, Hanoi, 1998.
- Doan, Mau Diep, Gubry (P), Huguët (J.W.), Trinh, Khac Tham, 1996**, *L'émergence des migrations spontanées au Viêt-nam. Le cas de Vung Tau et de Dong Nai*, Dossier du CEPED, n° 45, Paris, 48 p.
- Durand, F., 1995**, Villes et urbanisation au Vietnam, une esquisse d'état des lieux bibliographique, *Péninsule*, 31, (2), p.141-162.
- Gendreau, F. ; Nzita Kikhela, D. et Guérin, V., 1994**, *L'évaluation des politiques et programmes de population* , John Libbey Eurotext, 285 p.
- Gendreau, F., 1993**, Population et développement au Viêt-nam, in Gerard (H), *Intégrer population et développement*. Chaire Quételet 1990. Institut de démographie-UCL, CIDEP, CEPED, Louvain-la-Neuve/Paris, Academia/ L'Harmattan, p. 759-788.
- General Statistical Office (GSO), 1991**, *Detailed Analysis of Sample Results 1989*, Viet Nam population census 1989, General Statistics Office, Hanoi, 168 p.+ annexes.
- Gubry, P. (ed.), 2001**, *Population et développement au Viêt-nam*, L'Harmattan, p.
- Forbes, D.K., and Thrift, N.J., 1987**, Territorial organisation, regional development and the city in Vietnam, in Forbes, D.K., and Thrift, N.J., (eds), *The socialist Third World : Urban Development and Territorial Planning*, Blackwell, Oxford, p. 98-128.
- Forbes, D.K., and Thrift, N.J., 1987**, International Impacts on the Urbanisation Process in the Asian Region : a Review, in Fuchs, R.J., Jones, G.W., and Pernia, E.M., *Urbanisation and urban policies in Pacific Asia*, Westview Press, USA, p. 67-87.
- Forbes, D.K., 1990**, Recent aspects of urbanisation in Vietnam, in Hull, T. and Forbes, D.K., *Demographic and social change in Vietnam*, briefing paper n° 16, July 1990, ANU, Canberra.
- Fourniau, C., 1989**, Le Viet Nam à l'époque coloniale (1958-1940), in Ruscio Alain éd., *Viêt-nam : l'histoire, la terre, les hommes*, l'Harmattan, p. 115-121.
- Fourniau, C., 1991**, Le phénomène urbain au Viêt-nam à l'époque précoloniale, dans Lafont P.B. éd., *Péninsule Indochinoise, Etudes urbaines*, Recherches asiatiques, l'Harmattan, p. 167-183.
- Hoang, Dong, 1998**, Rural-rural Migration and Redistribution of Labor and Population in accordance with Planning for socio-economic Development in Vietnam, *International seminar on internal migration : implications for migration policy in Vietnam*, Hanoi, 7p.
- Institut de Recherche économique (IER), 1996**, *Migration, human resources, employment and*

- urbanisation in Hô Chi Minh City* . National political publishing House, Hanoi, 136 p.
- Institut de Recherche économique (IER), 1997**, *Survey of spontaneous migration to Ho Chi Minh City*, HCMC, 126 p.
- Institut des sciences du travail et des affaires sociales (IST), 1997**, *Rapport sur les résultats de l'enquête sur les migrations rurales dans la province de Daklak*, Hanoi, 117 p.
- Jones, G.W., 1990**, Urbanisation issues in the Asian-Pacific region, *Asian Pacific Economic Literature*, 5 (2), p.5-33.
- Langlet Quach, TT., 1991**, Saigon, capitale de la république du Sud Viêt-nam (1954-1975), ou une urbanisation sauvage, *Péninsule Indochinoise, Etudes urbaines*, Recherches asiatiques, l'Harmattan, p. 185-205.
- Langlet Quach, TT., 1993**, Le phénomène urbain dans le Viêt-nam traditionnel, *Cahiers d'Outre-mer, Revue de géographie de Bordeaux*, 46 (184), pp. 421-441.
- Langlet Quach, TT., 1991**, Aperçu sur Ho Chi Minh ville, 1990 in Lafont (P.B.) (Ed.), *Péninsule Indochinoise, Etudes urbaines*, l'Harmattan, 1991, pp. 207-231.
- Lê, Van Thanh, 1997**, Développement, répartition géographique de la population et environnement: deux études de cas au Viêt-nam, communication aux VI<sup>e</sup> Journées Démographiques de l'ORSTOM, Paris, 22-24 septembre 1997, 15 p.
- Lucas, D. & Meyer, P., 1994, (eds.)**, *Beginning populations studies*, The National University, Canberra, 199 p.
- Massiah, G. et Tribillon, J.F, 1988**, *Villes en développement*, Editions La Découverte, Paris, 320 p.
- Moriconi-Ebrard, F., 1993**, *L'urbanisation du monde depuis 1950*, Anthropos, Paris, 372 p.
- Morrison, P., 1980, eds.**, *Population movements : Their forms and functions in urbanization and development*, Ordina, Liège, 353 p.
- Nguyên, Duc Nhuân, 1987a**, Population : les données du premier recensement de la RSV en 1979, in *le Viêt-nam post-révolutionnaire, Population-économie-société 1975-1985*, Asie. Débat 4, l'Harmattan.
- Nguyên, Duc Nhuân, 1987b**, Pressions démographiques et mutations sociales au Vietnam (1975-1985), in *le Viêt-nam post-révolutionnaire, Population-économie-société 1975-1985*, Asie. Débat 4, l'Harmattan, p.194-221.
- Oberai, A.S., 1987**, *Migration, urbanisation and development*, International Labour Office, Geneva.
- Parenteau, R., 1997**, *Habitat et environnement urbain au Viêt-nam : Hanoi et Hô Chi Minh-ville*, Editions Karthala, Paris.
- Polèse, M. et Wolfe, J., 1995**, *L'urbanisation des pays en développement*, Economica, Paris, 525 p.
- Quyêt dinh cua Thu Tuong Chinh phu, 1995**, *Quy dinh vê di dan tu do den vung Tây Nguyên va môit sô tinh khac*, sô 660/TTg, ngay 17/10/1995, [Décision N° 660/TTg du 17/10/1995 du Premier Ministre sur la réglementation de la spontanée migration vers les plateaux de l'Ouest (Tây Nguyên) et un certain nombre d'autres provinces, Hanoi].

- Quyết định của Thủ Tướng Chính phủ, 1998**, *Phê duyệt định hướng quy hoạch tổng thể phát triển đô thị Việt-nam đến năm 2020*, số 10/1998/QĐ-TTg, ngày 23/1/1998, [*Directive N° 10/1998/QĐ-TTg du 23/01/1998 du Premier Ministre approuvant les orientations de l'aménagement général du développement des villes jusqu'en l'an 2020*, Hanoi].
- Ruscio, A., 1989**, éd., *Việt-nam : l'histoire, la terre, les hommes*, L'Harmattan, Paris, 433 p.
- Thai, Thi Ngoc Du, 1996a**, Métropolisation, gestion des villes et habitation à Hồ chí Minh Ville, *Cahiers d'Outre-mer, Revue de géographie de Bordeaux*, 49 (196), p. 377-386.
- Thai, Thi Ngoc Du, 1996b**, Le secteur informel à Hồ chí Minh Ville, *Cahiers d'Outre-mer, Revue de géographie de Bordeaux*, 49 (196), p. 387-414.
- Thai, Thi Ngoc Du, 1996c**, Dégradation du cadre de vie urbain et problèmes de santé de la population citadine à Hồ chí Minh Ville, Vietnam (1990), *Cahiers d'Outre-mer, Revue de géographie de Bordeaux*, 46 (184), pp. 349-398.
- Thrift, N.J., and Forbes, D.K., 1986**, *The price of War : Urbanisation in Việt-nam 1954-1985*, Allen and Unwin, London.
- Trung Tâm Nghiên Cứu Dân Số và Nguồn lao động, 1996**, *Di dân tu do đến Đông Nai và Vùng Tau*. Hanoi : Nha xuất bản chính trị quốc gia, 111 tr. [Centre d'Etudes Démographiques et des Ressources humaines, 1996, *Les migrations spontanées vers Đông Nai et Vùng Tau*. Hanoi : Imprimerie politique nationale, 111 p.]
- Tong cục Thống Ke, 2000**, *Điều tra mức sống dân cư Việt Nam, 1997-1998*, Hanoi, NXB Thống Ke, 448 p. [Office général des statistiques, 2000, *Enquête sur les conditions de vie, 1997-1998*, Hanoi, Editions Statistique, 448p.]
- Truong, Si Anh, 1993**, *Internal migration into Ho Chi Minh City: Patterns, Consequences and Policy issues*. Thesis No. HS-93-29. AIT, Bangkok, Thailand, 105 p.+ annexes.
- Truong, Si Anh, Gubry (P), Vu Thi Hong, Huguet (J.W.), 1996**, *Ho Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi*, Dossier du CEPED, n° 40, Paris, 55 p.
- UNDP, Ministry of Agriculture and Rural Development & Population Council (UNDP), 1998**, *Seminars papers, International seminar on internal migration : implications for migration policy in Vietnam*, Hanoi, 293p.
- UNDP (Ed.), Guest Philip, 1998**, *The dynamics of internal migration in Viet Nam*. Hanoi, 40 p. (UNDP discussion Paper 1)
- United Nations, 1992**, *Migration and Urbanization in Asia and the Pacific. Interrelationships with Socio-economic Development and Evolving Policy Issues*, United Nations, New York.
- Ủy Ban Kế hoạch nhà nước, Tổng cục Thống Ke, 1994**, *Khảo sát mức sống dân cư VN, 1992-1993*, Hanoi, NXB Thống Ke, 290 tr. [Comité national du plan, office général des statistiques, 1994, *Enquête sur les conditions de vie au Việt-nam, 1992-1993*], Hanoi, Editions Statistique, 290 p.
- Ủy Ban Quốc Gia Dân Số và Kế Hoạch Gia Đình (UBDS&KHHGD), 1995**, *Kết quả điều tra biến động dân số và kế hoạch hóa gia đình, 1/4/1993*, Hà Nội, Nhà Xuất bản Thông Kê, 73 tr. [Comité National pour la Population et la planification familiale, 1995, *Résultats de l'enquête sur les changements démographiques et la planification familiale, 1<sup>er</sup> avril 1993*. Hanoi, Imprimerie du Bureau Général de la Statistique, 73 p.].

- Viên Kinh Tế Nông Nghiệp (VKTNN), 1997**, Bao cao Phân tích đa diện các du an di dân tổ chức tu nam 1991 đến nay, Hội thảo quốc gia *Tăng cường năng lực xây dựng chính sách di dân nội địa Việt Nam*, 2/1998, TP. HCM. [Institut d'économie agricole, 1997, Rapport sur les analyses multi-secteurs des projets de migrations organisées de 1991 jusqu'à présent, Séminaire nationale Améliorer les compétences des gestionnaires dans l'élaboration de politiques de migration interne au Viêt-nam, février 1998, HCMV]
- Williamson, J.G., 1988**, Migration et urbanisation, in H. Chenery and T.N. Sirinivasan (eds.), *Handbook of development economics*, vol.1, Elsevier Science Publishers B.V., Amsterdam, p. 425-465.
- Wilson, C., 1995**, *Lecture on Migration and Urbanisation, theories and research in demography*, NCDS, ANU, Canberra.
- World Bank, 2000**, *Vietnam attacking Poverty*, Consultative Group Meeting for Vietnam, december December 14-15, 1999, 179 p.
- World bank, Asian Development Bank, United Nations Development Program, Agrawal Nisha & Price-Thomas Steve (coord.), 2000**, *Vietnam 2010. Entering the 21 st century*: Vietnam development report 2001. Hanoi : Consultative Group Meeting for Vietnam, December 14-15, 2000, 133p.